Nations Unies

S/PV.5130



Conseil de sécurité

Soixantième année

Provisoire

5130e séance

Jeudi 24 février 2005, à 10 heures
New York

Président :	M. Adechi	(Bénin)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Argentine	M. Mayoral
	Brésil	M. Tarrisse da Fontoura
	Chine	M. Zhang Yishan
	Danemark	M[me] Løj
	États-Unis d'Amérique	M. Leahy
	Fédération du Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Kitaoka
	Philippines	M. Baja
	République-Unie de Tanzanie	M. Mahiga
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2005/88)

05-24778 (F)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2005/88)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Albanie, du Luxembourg, et de la Serbie-et-Monténégro des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom des membres du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue au Président du Centre de coordination pour le Kosovo de la Serbie-et-Monténégro/République de Serbie, S. E. M. Nebojsa Čović.

Sur l'invitation du Président, M. Čović (Serbie-et-Monténégro) prend place à la table du Conseil. Les représentants des pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, à M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Jessen-Petersen à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, publié sous la cote S/2005/88.

Le Conseil de sécurité va entendre un exposé de Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Je lui donne la parole.

M. Jessen-Petersen (*parle en anglais*) : Les trois mois écoulés depuis mon dernier exposé devant le Conseil de sécurité ont été marqués par une tendance positive, au cours d'une année qui s'avère cruciale pour le Kosovo et pour la région. Mais les défis qui nous attendent au cours des mois à venir sont considérables. J'aimerais tout d'abord dire quelques mots au sujet des progrès qui ont été réalisés.

La situation en matière de sécurité continue de s'améliorer sur la base d'une forte coopération quotidienne entre la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), le Service de police du Kosovo (SPK) et la KFOR, au Commandant et soldats de laquelle j'aimerais rendre hommage. Le taux de criminalité grave est faible, n'excédant pas celui d'autres zones d'Europe ayant une densité de population comparable, et la tendance est positive. Les taux de criminalité ne donnent aucune indication de partialité ethnique dans l'action policière et judiciaire. Les initiatives de police de proximité et la poursuite du transfert sans heurts des responsabilités de police au Service de police du Kosovo aident à rapprocher la police de tous les habitants du Kosovo. Lorsque des mesures de sécurité supplémentaires sont requises pour des zones particulièrement vulnérables, celles-ci sont prises.

Deux récents déplacements, du Premier Ministre et du Président de la République de Serbie, se sont déroulés sans incident et ont confirmé le professionnalisme de la KFOR, de la police de la MINUK et du SPK, ainsi que la qualité de la coopération entre les trois forces. Toutefois, malgré ces progrès, l'environnement de sécurité du Kosovo reste fragile, c'est pourquoi je me félicite de la récente décision de l'OTAN de maintenir les capacités opérationnelles de la KFOR au cours de cette année cruciale.

Les membres des communautés minoritaires continuent à percevoir une insécurité. La communauté serbe du Kosovo est malheureusement souvent victime de fausses informations, qui ne sont pas du tout proportionnées à la situation sur le terrain. Des craintes, qu'elles soient alimentées par de fausses informations ou par des actes d'intimidation, se traduisent, même lorsqu'elles ne sont pas étayées par des faits, par des restrictions, en majeure partie auto-imposées, à la liberté de déplacement – et, partant, par des limites en termes d'accès à l'emploi, à la santé, à l'électricité, à la justice et à l'éducation. Cette sensation d'insécurité empêche aussi de nombreux Serbes du Kosovo déplacés de rentrer dans leurs foyers. Le Premier Ministre du Kosovo, Ramush Haradinaj, a montré l'exemple aux dirigeants politiques et aux fonctionnaires, ainsi qu'au peuple du Kosovo, en continuant de tendre la main aux Serbes du Kosovo et aux autres minorités, par des déclarations publiques répétées qui se caractérisent par un esprit de rassemblement et par des visites dans les municipalités, où il a rencontré des personnes déplacées qui venaient de rentrer chez elles. Il est important que d'autres dirigeants politiques et citoyens suivent son exemple.

Depuis sa prise de fonctions le 3 décembre 2004, le nouveau gouvernement de coalition bipartite a entrepris des efforts soutenus en vue d'accélérer la mise en œuvre des normes sur la base d'un certain nombre d'objectifs et d'indicateurs prioritaires en matière de normes, définis conjointement par le Gouvernement et la MINUK. Comme les membres le savent, les objectifs prioritaires en matière de normes sont ceux qui ont un rôle central à jouer pour améliorer les droits et les conditions de vie des communautés minoritaires et pour construire un Kosovo multiethnique, démocratique et stable.

Les conclusions de l'évaluation technique dont est saisi le Conseil sont claires : les Institutions provisoires ont réalisé des progrès tangibles, mais beaucoup reste à faire pour s'assurer que les processus positifs se traduiront en action sur le terrain. Le nouveau gouvernement est conscient de ce fait et reste fermement engagé à faire de la conformité aux normes sa première priorité. L'esprit d'initiative dont ont fait preuve le Premier Ministre et son cabinet crée un sentiment de contrôle et d'exercice effectif des responsabilités. Je suis heureux de pouvoir dire au Conseil que c'est là une première étape sur la voie de la mise en place d'institutions démocratiques au Kosovo. Conformément au Cadre constitutionnel et dans le respect des engagements qu'il avait pris devant moi et devant les représentants de la communauté internationale, le Président Rugova a annoncé qu'il démissionnait de son poste de président du parti politique qu'il avait aidé à fonder, la Ligue démocratique du Kosovo.

Conscient du rôle central des municipalités chargées de l'application des principales normes, le Premier Ministre a écrit aux présidents de toutes les assemblées municipales pour leur demander d'axer directement leurs efforts sur un certain nombre de priorités immédiates convenues entre le Gouvernement et la MINUK – notamment l'utilisation des langues, l'égalité au niveau de l'emploi, les droits de propriété et les retours – et de fixer des délais clairs pour les mesures à prendre. Grâce à cette initiative du Premier Ministre, des efforts considérables ont été faits et les municipalités ont commencé à voir apparaître des résultats. Je ferai rapport sur l'ensemble des efforts et des résultats dans ma prochaine évaluation technique.

Tous les éléments de mise en place des institutions que j'ai mentionnés, et sur lesquels repose l'application des normes, sont importants et permettront aux institutions du Kosovo de mieux servir à l'avenir l'ensemble de la population.

Le Gouvernement a entrepris de reconstruire presque tous les biens immobiliers endommagés ou détruits en mars de l'année dernière – soit près de 900 maisons en tout, et plusieurs écoles. Il a également fourni des dons en espèces aux familles qui sont rentrées. Le Gouvernement et la MINUK se sont engagés à progresser dans la reconstruction d'églises et de monastères orthodoxes. Les Institutions provisoires ont transféré 4,2 millions d'euros au budget de 2005 afin de financer la reconstruction de sites religieux. Malheureusement, ces progrès sont bloqués depuis septembre dernier par une figure éminente de l'Église orthodoxe serbe. Toutefois, le Saint-Synode a désormais décidé que l'Église orthodoxe serbe allait se réengager de façon constructive sur la base de l'accord précédent. Cette décision ouvre la voie à un progrès dans la reconstruction des églises.

Le Gouvernement est en train de décentraliser ses pouvoirs au niveau local afin de réaligner les structures centralisées du passé sur les normes européennes relatives à l'administration locale autonome. Partout dans le monde, cette entreprise serait complexe et

difficile et, à cet égard, le Kosovo ne fait pas exception. Néanmoins, nous ressentons vraiment un certain intérêt de la part des autorités locales – intérêt qui dépasse les divisions ethniques – à lancer ce processus qui offre des avantages concrets pour tous. Pour réussir, ce processus devra viser à rapprocher les autorités locales de leurs administrés. Cela doit absolument faire partie du processus d'intégration et, si ce processus est couronné de succès, il sonnera le glas des forces de division et éliminera, une fois pour toutes, les structures parallèles.

Le Gouvernement vient de faire l'accord sur cinq municipalités pilotes, dont deux intéressent tout particulièrement les Serbes du Kosovo. La prochaine étape sera de définir la nature exacte des compétences municipales, en étant particulièrement attentif à des domaines tels que la police, la justice, l'éducation et la santé. Alors que nous avançons dans ce processus délicat et difficile, il est important que tous les partis politiques, aux niveaux central et local, et toutes les communautés soient impliqués et il faut continuer à rechercher, à l'échelle du Kosovo, un consensus sur la voie à suivre.

Au cours des six derniers mois, nous avons accéléré le transfert des compétences de la MINUK aux Institutions provisoires d'administration autonome dans tous les domaines non liés à la souveraineté. Trois nouveaux ministères – le Ministère des retours et des communautés, le Ministère de l'administration locale et le Ministère de l'énergie et des mines – ont été créés et sont en passe de devenir opérationnels. Dans le domaine économique, des transferts importants sont en cours. Nous envisageons de transférer d'autres responsabilités dans le domaine de la justice et de la police. Ces transferts vont de pair avec l'accent mis sur l'obligation redditionnelle, y compris la possibilité de prendre des mesures correctives si des responsables entravent les progrès. Le Premier Ministre a déjà montré qu'il était prêt à faire face aux responsables qui ne remplissent pas leur fonction. Pour veiller à ce que les compétences transférés soient exercées de façon efficace, nous encourageons également les donateurs à coordonner et à mieux cibler leurs efforts afin d'aider les Institutions provisoires d'administration autonome à renforcer leur capacité dans tous les domaines.

La stagnation économique reste un grave sujet de préoccupation. Le chômage sévit partout, il n'y a pas de filet de protection sociale, et les difficultés économiques et sociales risquent à tout moment de menacer la stabilité politique. La composante MINUK de l'Union européenne, qui a une nouvelle direction, fait quelques progrès, et nous donnons une impulsion accrue à la privatisation. Toutefois, il est clair que nous ne trouverons pas de solutions miracles.

Pour que l'économie fasse de véritables progrès, il faut une certitude quant au statut de la province, ce à quoi doit s'ajouter un environnement positif pour les investisseurs et une économie de marché opérationnelle. À l'heure actuelle, nous nous concentrons sur la création d'emplois à court terme, sur des programmes de microcrédit et sur d'autres mesures qui redonneront une certaine dose d'espoir, en particulier aux jeunes, et préviendront toute expression tragique de frustration. Le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un plan global de développement du Kosovo qui inclut différents secteurs de l'économie, notamment l'énergie, afin de préparer la voie à suivre à moyen et à long terme.

L'encaissement du montant intégral des recettes des télécommunications aiderait considérablement l'économie du Kosovo. Dans ce contexte, je me félicite de ce qu'un groupe d'études de l'Union internationale des télécommunications (UIT) vienne de conclure que rien n'empêchait d'attribuer – sur une base temporaire et conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité – un code téléphonique à la MINUK, conformément à notre demande. Nous espérons que l'UIT va donc nous attribuer ce code sans tarder, comme l'ONU le lui a demandé, ce qui permettra de stimuler l'économie.

Le travail avance concernant le recensement de la population du Kosovo, recensement qui inclura – et devrait inclure – les personnes déplacées en Serbie-et-Monténégro. Et ce recensement est nécessaire car il est la base d'activités importantes, notamment l'élaboration de stratégies économiques et la réforme de l'administration locale autonome. Nous examinons les pratiques optimales mises en œuvre lors d'activités similaires récemment menées dans la région. Les Institutions provisoires présenteront un projet de document sur le recensement à une réunion des donateurs qui se tiendra le mois prochain.

Au fur et à mesure de nos progrès, le dialogue reste un élément essentiel à divers niveaux, notamment un dialogue local entre communautés majoritaires et minoritaires. Malheureusement, les Serbes du Kosovo, après avoir boycotté leurs élections en octobre dernier,

continuent de rester à l'écart de la plupart des processus politiques et démocratiques. On enregistre cependant certains progrès. Récemment, un Serbe du Kosovo a rejoint le Gouvernement en tant que Ministre des retours et des communautés, et des Serbes du Kosovo ont pris part à de récents entretiens sur la décentralisation. J'ai cependant l'impression que nombre de Serbes du Kosovo éprouvent un sentiment de frustration et attentent des signes plus positifs de Belgrade. Ils savent que leur avenir est au Kosovo – comme l'a confirmé M. Tadić, le Président de la Serbie, lors de la visite qu'il a récemment effectuée au Kosovo – et ils doivent prendre une part active au processus démocratique pour donner forme à cet avenir.

Je suis heureux de pouvoir informer le Conseil qu'un dialogue direct entre Pristina et Belgrade est sur le point de reprendre, après un boycottage de 12 mois de la part de Belgrade. On a désormais la confirmation que le Groupe de travail sur les personnes portées disparues reprendra ses travaux le 10 mars, sous la présidence du Comité international de la Croix-Rouge. J'espère que ce groupe de travail apportera une contribution importante au règlement rapide d'un des legs les plus douloureux de la guerre. Nous examinons aussi avec Belgrade d'autres domaines de concertation, et j'espère que les signaux récents plus positifs envoyés par Belgrade déboucheront sur une intensification du dialogue direct.

Le dialogue régional avec Tirana, Skopje et Podgorica se poursuit sur tout un éventail de domaines, y compris l'économie. Nous espérons que des visites de haut niveau à Pristina, tant de Skopje que de Tirana, auront bientôt lieu.

Enfin, dans le domaine international, la MINUK, la KFOR et les Institutions provisoires du Kosovo maintiennent des contacts étroits et fréquents avec le Groupe de contact – se réunissant environ toutes les six semaines à Pristina – et avec nos partenaires que sont l'OTAN, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous maintenons également un dialogue fréquent et constant avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Conseil de l'Europe, entre autres organisations. Lundi dernier, j'ai eu l'occasion de faire un exposé aux ministres des affaires étrangères de l'UE sur la situation et sur la voie à suivre, et j'ai souligné le rôle clef que l'Union européenne doit jouer, en coopération étroite avec les membres du Groupe de contact et, bien entendu, avec l'ONU.

Ainsi, des progrès ont été réalisés, mais en même temps des problèmes subsistent. Il faudra faire bien davantage pour assurer aux minorités que leur avenir est au Kosovo, pour garantir la liberté de circulation des minorités et accélérer le processus des retours des personnes déplacées. Nous exerçons des pressions constantes pour que des progrès soient faits, et nous tenons pleinement responsables les Institutions provisoires d'administration autonome de la poursuite des avancées conformément au début prometteur du Gouvernement. Dans le même temps, et en attendant l'issue des discussions sur le statut, l'amélioration de l'économie à court terme doit retenir – et retient – l'attention en permanence et inciter à l'action.

Suite à ma prochaine évaluation technique, en mai, un examen global des normes est prévu pour la mi-mai. Si cet examen devait conclure que des progrès suffisants ont été faits, la communauté internationale devrait être prête à engager un processus aboutissant à des négociations sur le statut. À mon avis, nous avons bon espoir de respecter ce calendrier et le processus aboutissant à des négociations sur le statut pourrait donc commencer au deuxième semestre de 2005. En même temps, il nous faut aussi comprendre qu'à mesure que nous nous engageons dans le processus de définition du statut, des tensions pourraient apparaître. Les Albanais du Kosovo qui veulent prendre part au processus de définition du statut ont compris que la violence serait un revers majeur. À l'inverse, ceux qui sont résolus à faire échouer le processus pourraient voir dans la violence leur seul moyen d'y parvenir. Le message doit être clair : provocations et violence ne sauraient bloquer les progrès vers une société stable et multiethnique au Kosovo.

Je n'aborderai pas aujourd'hui les principes qui guideront les négociations sur le statut, à l'exception d'un seul. Comme je l'ai indiqué lors de mon intervention devant le Conseil en novembre dernier, la partition du Kosovo n'est tout simplement pas un choix réaliste dans notre marche en avant. La société que nous essayons de bâtir au Kosovo doit offrir un espace suffisant à toutes les communautés en tant que démocratie stable, tolérante et multiethnique. Dans ces conditions, toute discussion sur la partition du Kosovo devient un cheval de bataille pour ceux qui pourraient être désireux de raviver les divisions et les incendies du passé. La partition trahirait à notre sens les valeurs

européennes de l'intégration et de la coexistence. La partition sacrifierait également les 60 % de Serbes du Kosovo qui ne vivent pas dans le Nord et rouvrirait les nombreuses plaies qui commençaient lentement à se cicatriser dans toute la région.

2005 est une année décisive pour le Kosovo. Un large accord s'est dégagé sur une claire marche à suivre et un calendrier précis qui pourraient nous conduire aux négociations sur le statut final au second semestre de 2005. Remettre ce processus à plus tard ne ferait que prolonger la douleur, accroître les risques et retarder le jour où la région tournera le dos à un passé douloureux et avancera vers un avenir européen commun.

Près de 14 années après l'éclatement d'une succession de guerres à travers toute l'ex-Yougoslavie, et près de six ans après que l'OTAN est intervenue pour mettre fin aux violations flagrantes des droits de l'homme au Kosovo, 2005 est l'année où nous devons saisir l'occasion de résoudre l'un des derniers casse-tête de l'ex-Yougoslavie : assurer la coexistence pacifique et la tolérance mutuelle entre toutes les communautés du Kosovo. Les Institutions provisoires d'administration autonome, les institutions et le peuple du Kosovo ont à parcourir bien du chemin pour mettre en œuvre les normes prioritaires, mais des progrès initiaux, la détermination et l'effort déployé ainsi que l'accélération du rythme sont tous tangibles. Je compte sur le Conseil de sécurité pour continuer à appuyer les efforts des institutions et du peuple du Kosovo afin d'édifier et de bâtir leur société et leur avenir en Europe – comme je l'ai dit, un Kosovo multiethnique, stable, tolérant et démocratique en paix chez lui et en paix avec ses voisins.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, M. Nebojsa Čović.

M. Čović (Serbie-et-Monténégro) (*parle en serbe; texte anglais fourni par la délégation*) : D'emblée, je voudrais présenter au Conseil les salutations du Conseil des ministres de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie et exprimer ma gratitude pour avoir été en mesure de prendre part aujourd'hui à la séance du Conseil de sécurité sur le Kosovo-Metohija. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de son rapport complet.

À maintes reprises, je me suis efforcé d'appeler l'attention du Conseil de sécurité sur la position difficile dans laquelle la communauté serbe et les autres communautés non albanaises se trouvent au Kosovo-Metohija, ce qui très souvent n'a pas été dûment pris en compte dans les rapports officiels venant de la province. Lors des récents entretiens avec de hauts fonctionnaires internationaux, l'on m'a dit que le monde est las de revenir sans cesse sur la question, que le Kosovo-Metohija ne sera jamais la Suisse pour ce qui est des normes d'une société démocratique moderne, et qu'il est nécessaire pour Belgrade de changer son approche afin de prendre le train va quitter la gare, avec ou sans eux.

Même au risque que cela nous soit encore reproché, je ne peux que répéter que les conditions de vie des Serbes et des autres non-Albanais dans la province sont d'une inacceptable médiocrité. Le Secrétaire général a lui aussi noté ce fait sans équivoque dans son dernier rapport sur la situation au Kosovo-Metohija. En cette occasion également, je voudrais exprimer ma gratitude au Représentant spécial qui, en dépit de l'agressive campagne albanaise et internationale visant à présenter les accomplissements des Institutions provisoires d'administration autonome nouvellement élues sous un jour plus favorable que n'y autorisent les faits, a constamment insisté sur le fait que les normes sont encore loin d'être respectées.

La raison avancée pour expliquer cette situation ne devrait être recherchée ni auprès des Serbes du Kosovo ni à Belgrade, mais dans le climat général qui règne dans la province, caractérisé par un manque de maturité politique des dirigeants de la communauté majoritaire. Je voudrais donner quelques exemples qui illustrent de manière convaincante la réalité au Kosovo-Metohija. Le Parlement et le Gouvernement du Kosovo-Metohija ne sont pas vraiment multiethniques. Rien ne protège les communautés non albanaises de perdre tous les scrutins. Aucune stratégie n'existe pour enrayer le chômage massif ou pour s'engager sur la voie du relèvement économique. Les Serbes et les autres non-Albanais n'ont aucune possibilité de trouver un emploi dans le secteur public, et il n'y a aucune sécurité élémentaire pour les Serbes et les autres non-Albanais, dont la liberté de circulation est limitée au « service d'autocars humanitaires » et au train « Liberté de circuler ». La privatisation illégale en cours sert de base à la poursuite du nettoyage ethnique des Serbes et des autres non-Albanais par des mesures

économiques. Les attaques et les incidents constants dont sont victimes les Serbes ne sont ni isolés, ni condamnés, ni combattus par des mesures efficaces que prendraient les dirigeants politiques locaux.

Les Serbes et les autres non-Albanais sont privés de tous leurs droits linguistiques; les biens serbes continuent d'être pillés sans bénéficier d'aucune protection de la part des autorités ou de la police locales; aucun retour des personnes qui ont été expulsées ou déplacées n'a été enregistré et aucun effort n'a été déployé en vue d'encourager ces retours; aucune municipalité du Kosovo-Metohija ne s'est employée à mettre sur pied un plan ou une stratégie pour ces retours; aucun effort n'a été fait en vue de restaurer le patrimoine culturel serbe et l'Église orthodoxe serbe en a été blâmée à tort; la criminalité organisée non seulement multiethnique, mais aussi multinationale continue de se multiplier sous toutes ses formes au Kosovo-Metohija; le Corps de protection du Kosovo (CPK) est un terrain d'entraînement pour les groupes extrémistes albanais déterminés à commettre des actes de violence; le CPK se prépare à devenir une armée, en violation directe de la résolution 1244 (1999); les communautés serbes et autres communautés nationales non albanaises n'ont à peu près aucune confiance dans le système politique et administratif du Kosovo-Metohija; elles n'ont absolument aucune possibilité de participer aux processus politiques quels qu'ils soient, étant donné qu'elles ont été totalement marginalisées en tant que formes de citoyens de seconde zone.

Depuis octobre 2000, Pristina et les dirigeants albanais évitent systématiquement d'engager un dialogue fort nécessaire avec Belgrade, en imputant le blâme à Belgrade; les médias du Kosovo-Metohija encouragent les propos haineux de façon systématique et diffusent des mensonges sur les Serbes et les autres communautés non albanaises; ils ont engagé une campagne en faveur de l'indépendance de la province et ne diffusent pratiquement jamais de programmes en serbo-croate; il n'y a pas d'état de droit, et les Serbes et les autres non-Albanais n'ont pas accès au système judiciaire.

Malgré cette situation, une décision inappropriée a été prise d'ouvrir la question du statut futur du Kosovo-Metohija, sous prétexte qu'il n'est plus possible de maintenir le statu quo. On comprend bien que personne ne souhaite perpétuer le statu quo au Kosovo-Metohija, et encore moins Belgrade. Mais nous devons être conscients du fait que l'application des principales dispositions de la résolution 1244 (1999) serait un grand pas en avant, qui nous éloignerait du statu quo.

De toute évidence, pour ce qui est de la question la plus sensible liée au Kosovo-Metohija – la préservation de son caractère multiethnique –, non seulement aucun progrès n'a été enregistré sur le plan de l'application de la résolution, mais la situation s'est dégradée. Depuis presque six ans maintenant, la nouvelle réalité du Kosovo-Metohija est qu'une seule communauté nationale, la serbe, disparaît en raison des actes de violence et de la pression de la communauté majoritaire. Si cela constitue un important étalon pour mesurer les normes dans l'application de la primauté du droit, de la démocratie et de la protection des minorités, non seulement le statu quo règne au Kosovo-Metohija, mais nous avons aussi une régression généralisée. On ne peut aucunement occulter ces faits. Dans ce contexte, comment peut-on encore envisager la perspective d'un futur statut du Kosovo-Metohija?

Depuis leur déploiement dans la province en juin 1999, les forces internationales ont essayé de mettre en place les normes d'une société moderne démocratique et multiethnique. Il y a trois ans, cette démarche relative au règlement des problèmes du Kosovo-Metohija a été définie et officiellement qualifiée de « normes avant le statut », appuyée par Belgrade. Malgré l'examen négatif que nous faisons de l'application de ces normes – et qu'indique également le rapport du Secrétaire général – des évaluations démesurément optimistes ont été faites selon lesquelles, après six années de résultats médiocres, un revirement et de grands progrès se produiraient en quelques mois, ce qui permettrait d'instaurer des conditions propices à des négociations sur le futur statut de la province.

Par ailleurs, on laisse entendre que les « normes avant le statut » seront reformulées pour devenir une politique « à la fois normes et statut », ce qui implique en fait un constat d'échec de la part de la communauté internationale et une volonté de trouver une stratégie de sortie rapide et d'adopter délibérément un compromis néfaste en ce qui concerne la création d'une société véritablement multiethnique et démocratique au Kosovo-Metohija.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner que depuis que le gouvernement démocratique est entré en fonctions en octobre 2000, la démarche de Belgrade n'a pas changé. Nous avons sincèrement essayé, en partenariat avec la communauté internationale, de contribuer à la création d'une société multiethnique et d'instaurer la confiance. Immédiatement après les changements démocratiques survenus à Belgrade, en 2000 et en 2001, avec l'aide et le partenariat de la communauté internationale, nous avons ensemble réussi à désamorcer la crise au sud de la Serbie centrale. Cependant, lorsque nous avons essayé d'appliquer une démarche analogue au Kosovo-Metohija, nous en avons été empêchés et toutes nos initiatives ont été systématiquement rejetées parce qu'elles provenaient de Belgrade.

Nous sommes fermement déterminés à œuvrer de manière constructive, de manière à forcer dès que possible l'impasse qui dure depuis plusieurs mois dans nos relations avec Pristina. Je voudrais rappeler que cette impasse est la conséquence d'un pogrom de masse qui a été organisé par les extrémistes albanais contre les Serbes en mars de l'année dernière. Nous avions pensé à ce moment-là, et nous continuons de penser, que la question de la survie des Serbes est directement liée à une protection institutionnelle plus efficace et plus fiable de cette communauté au Kosovo-Metohija. C'est la raison pour laquelle nous avons centré nos activités sur la décentralisation, qui constitue une question essentielle de sécurité et de transformation institutionnelle du Kosovo-Metohija. Ce faisant, nous ne voulions diminuer en rien l'importance des problèmes dits techniques. Cependant, vu le danger physique qui menace la communauté nationale serbe, ces questions étaient objectivement moins importantes. Nous ne pensons pas qu'en inscrivant à l'ordre du jour certains de ces problèmes techniques, le problème de la décentralisation ait perdu de son importance, qui est fondamentale dans la province.

Compte tenu de ce qui précède, nous avons soulevé auprès du Représentant spécial la question de la revitalisation des groupes de travail pour les personnes portées disparues ou enlevées et pour l'électricité, et nous avons cherché à relancer la reconstruction des églises et des monastères endommagés ou détruits au cours de la vague de violence de l'an dernier. La réunion du groupe de travail pour les personnes disparues ou enlevées aura lieu à Belgrade le 10 mars prochain. Nous espérons qu'elle permettra de trouver une solution à cette question délicate de caractère avant tout humanitaire.

Certaines mesures ont également été prises pour lancer les travaux du groupe de travail de haut niveau sur la sécurité ainsi que les groupes de travail sur la décentralisation, les transports et les retours. Nous espérons que dans les semaines à venir, on pourra déjà en voir les premiers résultats. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer que Belgrade est prêt à participer pleinement à tous les processus relatifs au Kosovo-Metohija, à condition que tous les processus soient sur un pied d'égalité, du début jusqu'à la fin, notamment s'agissant du processus de décentralisation.

Je voudrais à la fin revenir à la métaphore populaire qui a été souvent utilisée récemment pour décrire l'évolution du processus au Kosovo-Metohija. Où va le train que j'ai évoqué au début de cette déclaration? Si la destination finale est l'Europe et qu'il ne s'agit pas d'un train local, il devrait nous permettre de nous diriger systématiquement vers la pleine application de toutes les normes qui caractérisent les États européens modernes et déboucher sur notre adhésion à part entière à l'Union européenne. Il ne saurait y avoir d'arrêts dans de petites gares, avec la conclusion de mauvais compromis s'agissant de parvenir aux normes d'une société véritablement multiethnique et avec le tracé des frontières d'un État monoethnique. Si la destination est une Europe sans compromis, alors Belgrade prendra ce train là.

Mme Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je salue la présence au Conseil de M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je le remercie de son exposé détaillé, intéressant et encourageant. C'est le deuxième que M. Jessen-Petersen présente au Conseil et nous éprouvons une grande estime pour les résultats impressionnants qu'il a obtenus jusqu'ici.

Le représentant du Luxembourg fera d'ici peu, au nom de l'Union européenne, une déclaration à laquelle le Danemark s'associe sans réserve.

Je remercie le Secrétaire général du rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui et qui contient la deuxième évaluation technique trimestrielle des progrès accomplis dans l'application des normes

établies pour le Kosovo. Nous examinerons la troisième évaluation en mai prochain. Nous nous trouvons donc à mi-parcours de ce processus crucial mais délicat qui aura des répercussions déterminantes sur l'avenir du Kosovo et, d'une façon générale, sur la stabilité et la prospérité de la région de l'Europe du Sud-Est. Fait encourageant, le rapport expose les progrès tangibles qui ont marqué la période à l'examen. Nous nous en félicitons. Il convient de rendre hommage à la MINUK et au Représentant spécial, sans oublier le nouveau Gouvernement, qui a réellement fait preuve d'une grande détermination.

Il est pourtant significatif, et peut-être pouvait-on s'y attendre, que le rapport tire la conclusion qu'au stade actuel des choses, les progrès demeurent insuffisants dans des domaines importants et qu'il faut continuer de travailler. Si nous en sommes à mi-parcours dans le temps, nous n'avons pas fait la moitié du chemin s'agissant de l'application des normes. Il importe donc que le Conseil exprime aujourd'hui tout son appui au Représentant spécial et à ses collaborateurs qui s'efforcent, de manière admirable, de maintenir la cadence. Quiconque est engagé dans l'application des normes ne peut se permettre de ralentir. Il est impératif de poursuivre sur cette lancée et de concentrer rigoureusement les efforts sur les normes prioritaires qui se rapportent à la primauté du droit, à la liberté de circulation, aux retours, au bon fonctionnement des institutions locales et à la sécurité. Ainsi, nous ne perdrons jamais de vue l'objectif général de garantir la naissance d'un Kosovo multiethnique.

Sachant que le moment approche de prendre une décision sur une évaluation semestrielle détaillée, nous suivrons de très près, dans les mois prochains, l'engagement politique des Institutions provisoires d'administration autonome et des communautés du Kosovo en général en faveur du processus d'application des normes. Soyons réalistes : il faudra attendre plusieurs années avant que les 400 et quelques indicateurs qui sont définis dans le Plan d'application des normes atteignent les niveaux requis. Mais, tant que l'on n'aura pas la preuve tangible qu'il existe une volonté politique et des capacités administratives, nous ne parviendrons pas à dépasser le stade actuel.

Nous prions donc instamment les autorités et les communautés du Kosovo de nouer un dialogue et d'entreprendre l'application des normes. Le refus persistant des Serbes du Kosovo est inquiétant, car contraire tant à leurs intérêts qu'à la marche du processus. Les Institutions provisoires d'administration autonome ne sauraient être tenues pour responsables des retards engendrés par le refus des Serbes du Kosovo de prendre part au processus. Belgrade et ceux qui façonnent l'opinion au Kosovo ont une part à jouer dans le redressement de la situation. Je me réjouis de la décision de Belgrade de renouer les contacts directs avec Pristina et de la tenue, début mars, d'une réunion du groupe de travail sur les personnes disparues.

Il faut donner aux Institutions provisoires d'administration autonome une chance de faire leurs preuves. Nous sommes favorables à ce que la MINUK transfère aux Institutions provisoires des compétences supplémentaires n'ayant pas directement trait à la souveraineté. Ce transfert devrait s'accompagner d'une prise en charge accrue des responsabilités et d'un renforcement des capacités. Dans d'autres domaines, il faudrait que les Institutions provisoires soient consultées de façon à éveiller le sentiment d'un contrôle local.

La décentralisation est elle aussi un élément important, puisqu'elle permet de constituer la base nécessaire à l'intégration politique des communautés minoritaires et à la dissolution des structures parallèles. Nous approuvons le plan de décentralisation de la MINUK et des Institutions provisoires, de même que nous invitons Belgrade à assumer le rôle consultatif auprès des Serbes du Kosovo qui lui est réservé dans ces discussions.

Dans son dernier exposé au Conseil de sécurité, qui remonte à trois mois, le Représentant spécial avait souligné que la communauté internationale devrait bientôt cesser d'administrer le Kosovo comme une « opération d'endiguement ». Mon gouvernement partage ce point de vue. La décision d'entamer les négociations sur le statut final du Kosovo doit être prise cette année. Mais cela n'implique pas nécessairement l'ouverture de pourparlers. S'il n'est pas faisable de réinsérer le Kosovo dans la Serbie ou de diviser son territoire en régions serbe et albanaise, cela ne préjuge pas pour autant de l'issue de ces pourparlers. Celle-ci dépendra essentiellement de l'aptitude des autorités à garantir la sécurité à l'intérieur d'un Kosovo démocratique et multiethnique.

Puisque toute solution devra reposer sur le consensus le plus large possible au niveau local et à Belgrade, nous espérons la participation constructive

de toutes les parties. Il est également crucial de redresser la médiocre situation économique du Kosovo. Pour arriver à la croissance économique et créer des emplois au Kosovo, la MINUK doit pouvoir faire appel aux institutions financières internationales. Une fois réglé la question des droits de propriété et, ultérieurement, celle du futur statut du Kosovo, il sera possible d'attirer les investissements directs étrangers qui sont tant nécessaires. De manière générale, c'est probablement en suivant une stratégie régionale de développement économique et en réfléchissant aux intérêts communs de l'Europe à long terme que l'on parviendra à réduire le fossé économique avec le reste de l'Europe.

Enfin, je tiens à souligner que l'on ne pourra en aucune manière préserver la dynamique actuellement observée au Kosovo sans maintenir, voire renforcer la sécurité. La sécurité s'est considérablement améliorée au Kosovo depuis mars dernier. Nous en prenons note et nous en félicitons. Mais, alors que l'on s'emploie à résoudre les difficiles questions soulevées par la décentralisation et la reconstruction d'une société multiethnique; que des personnes soupçonnées de crimes de guerre sont convoquées au tribunal de La Haye; et que les pourparlers sur le statut approchent, la sécurité risque bien d'être remise en cause. Certains observateurs nous mettent en garde contre l'éclatement de nouvelles violences interethniques. Espérons qu'il ne s'agit que de déclarations alarmistes.

Cependant, si ce scénario se réalise, il n'y aura pas de place pour le compromis ou l'acceptation pragmatique de l'impunité. Alors que sont actuellement jugés les criminels responsables des émeutes de mars de l'an dernier, il faudra que la communauté internationale fasse preuve de la même fermeté à l'avenir.

Le Kosovo aborde à présent une étape décisive. Il est donc extrêmement important que toute initiative politique s'appuie sur une armée et une police suffisamment préparées. La police de la MINUK et le Service de police du Kosovo ont su faire preuve de compétence et de professionnalisme dans des situations difficiles, par exemple lorsque le Président serbe Tadić s'est rendu au Kosovo. La KFOR a renforcé ses capacités opérationnelles, et nous nous réjouissons que l'OTAN compte maintenir une solide présence afin de faire face aux difficultés qui pourraient surgir. Le Conseil doit dire très clairement qu'il ne laissera aucun groupe réaliser des gains politiques en recourant aux provocations, à la violence ou à la menace de la violence.

Ainsi, compte tenu de ce que nous avons entendu aujourd'hui, c'est avec beaucoup d'optimisme que nous engageons le Conseil, le Secrétaire général et le Représentant spécial à maintenir le cap et à poursuivre l'application des normes sur la lancée actuelle, tout au long de cette année qui s'avérera probablement décisive pour le Kosovo.

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Notre délégation remercie le Secrétaire général de son rapport sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et M. Søren Jessen-Petersen, qui dirige la Mission, de son exposé détaillé sur la situation dans la province. Nous prenons note également de la participation à la séance d'aujourd'hui et de la déclaration du Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, M. Čović.

Les évaluations contenues dans le rapport et dans la déclaration du Représentant spécial du Secrétaire général reflètent, pour une large part, notre point de vue sur le processus qui se déroule actuellement au Kosovo, Serbie-et-Monténégro. En dépit de certaines avancées, les progrès dans l'application des normes pour le Kosovo demeurent, pour l'heure, inégaux.

Comme l'indique le rapport, aucune des huit normes n'a été complètement appliquée. Nous partageons l'opinion du Secrétaire général, à savoir qu'un réel progrès dans l'application des normes au Kosovo ne sera possible que lorsque les déclarations et les intentions des dirigeants politiques de la province se traduiront en actions concrètes et efficaces débouchant sur des résultats solides.

La non-participation des Serbes du Kosovo aux activités des Institutions provisoires d'administration autonome de la province montre que le Kosovo est encore loin d'avoir résolu le principal problème, qui est d'établir une société pluriethnique et démocratique. Les minorités continuent d'avoir peu de confiance dans les Institutions provisoires d'administration autonome de la province. En outre, les craintes des communautés non albanaises sont alimentées par toutes sortes d'incidents auxquels, bien souvent, les dirigeants politiques locaux ne réagissent pas à temps. Les autorités provinciales ne prennent pas les mesures

nécessaires pour poursuivre en justice les auteurs de crimes commis pour des motifs ethniques, ni pour mettre en place un système permettant de contrôler les violations des lois linguistiques ou d'instaurer une culture des droits de l'homme et de la tolérance, en particulier parmi les jeunes du Kosovo.

Les efforts pour accélérer le processus des retours demeurent insuffisants. Nous sommes convaincus que les Institutions provisoires d'administration autonome doivent rapidement prendre des mesures concrètes et visibles pour créer les conditions qui inciteront les minorités à coopérer avec les autorités provinciales et à participer à toutes les activités actuellement déployées au Kosovo. La communauté majoritaire, comme le note le rapport à juste titre, doit s'attacher à créer un climat tel que les membres des communautés minoritaires, en particulier les Serbes du Kosovo, sachent qu'ils peuvent sans crainte revenir et s'installer au Kosovo. Le rétablissement rapide du courant électrique dans les enclaves serbes du Kosovo revêt une grande importance sur les plans politique et humanitaire.

Les tâches prioritaires des Institutions provisoires d'administration autonome au Kosovo passent, selon nous, entre autres par l'obtention de résultats concrets dans les domaines prioritaires que sont la sécurité, la liberté de circulation et l'égalité des droits pour les minorités ethniques, ainsi que les efforts de reconstruction après le mois de mars, l'accélération du retour des réfugiés et le retour des personnes déplacées issues des communautés non albanaises.

Bien évidemment, comme le fait remarquer à juste titre le Secrétaire général, toute explosion de violence comme celle qui a eu lieu au Kosovo en mars 2004 entraînerait un recul dans le processus de recherche d'une solution politique.

Je voudrais aussi soulever un autre point spécifique. Nous estimons que pour la normalisation des relations interethniques dans la province, la restauration, avec la coopération constructive de l'Église orthodoxe, du patrimoine religieux et culturel endommagé ou détruit lors de la flambée de violence de mars 2004 est très importante.

Pour être franc, il est un point que nous ne comprenons pas complètement. Nous avons été quelque peu surpris d'entendre les déclarations selon lesquelles l'Église orthodoxe serbe aurait choisi de se tenir à l'écart des efforts de reconstruction. Nous pensons que dans cette situation, qui est très délicate, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pourrait jouer un rôle particulier afin d'aider à trouver une solution acceptable pour tous et à résoudre ainsi le problème entre les Institutions provisoires d'administration autonome et l'Église orthodoxe serbe.

De plus, nous sommes persuadés que la participation de Belgrade au processus de négociation contribuerait à trouver une solution à tout l'éventail des problèmes prioritaires relatifs aux minorités ethniques dans la province. Comme le Secrétaire général, nous prenons note de la proposition récemment faite par Belgrade de reprendre le dialogue direct entre les experts sur les personnes disparues et sur l'énergie. La participation constructive de toutes les parties ne pourra que contribuer à restaurer la confiance et à parvenir à la réconciliation entre les communautés.

La réforme du gouvernement local est importante pour la normalisation de la situation au Kosovo. Nous pensons qu'il convient de poursuivre la pratique des consultations sur la décentralisation selon le format de la réunion de septembre qui a eu lieu à Vienne, c'est-à-dire avec la participation de représentants de la MINUK, des Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo, des Serbes du Kosovo, de Belgrade et du Groupe de contact. Ces consultations sont particulièrement utiles compte tenu de la nécessité d'instaurer un échange constructif entre la Mission de l'ONU et les Institutions provisoires d'administration autonome, d'une part, et les Serbes du Kosovo et Belgrade, de l'autre.

Nous nous félicitons des progrès enregistrés pour surmonter les difficultés économiques au Kosovo. Nous prenons note du fait que le contrôle sur le système des retraites et sur le secteur bancaire de la province s'est renforcé, ainsi que du fait que le processus de privatisation se poursuit et que, dans l'ensemble, on constate un certain renforcement des capacités des Institutions provisoires d'administration autonome dans le secteur économique.

Toutefois, l'octroi de nouveaux pouvoirs aux Institutions provisoires d'administration autonome devrait s'accompagner d'un exercice plus effectif des responsabilités et d'un contrôle plus efficace sur ses activités par le chef de la MINUK. En particulier, il devrait y avoir des sanctions appropriées contre les personnes dont les actes vont à l'encontre des tâches

assignées par les normes pour le Kosovo. Nous jugeons extrêmement important que le Secrétaire général ait conclu que la résolution 1244 (1999) constituait la plate-forme politique fondamentale pour parvenir à un règlement au Kosovo. Nous demeurons attachés à la stratégie globale du Secrétaire général pour le Kosovo, ainsi qu'à l'appui constant et entier à la politique des normes avant le statut.

La stabilisation à long terme de la province ne sera possible que s'il existe une stratégie internationale concertée, dans laquelle le Conseil de sécurité jouerait un rôle phare. Nous estimons extrêmement utile l'initiative prise par la Roumanie d'envoyer au Kosovo une mission du Conseil de sécurité juste avant que n'ait lieu la prochaine évaluation, afin que les membres du Conseil obtiennent des informations de première main leur permettant d'avoir une vision objective de la situation dans la province.

Nous sommes fermement convaincus que le lancement du processus politique à venir pour déterminer le statut futur de la province ne saurait être automatique, à moins de constater un réel progrès dans l'application des normes démocratiques et à moins que le Conseil de sécurité ne prenne une décision spécifique à cet effet.

Pour sa part, la Russie est disposée à coopérer de manière très étroite avec le Secrétaire général et son Représentant spécial et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, M. Jessen-Petersen, ainsi qu'avec les partenaires du Groupe de contact, afin de consolider la stabilité et la sécurité pour tous les habitants de la province.

M. Kitaoka (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir convoqué la séance publique d'aujourd'hui. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, pour son exposé, que j'ai trouvé très éclairant et très riche. Nous sommes pleinement conscients du fait que la séance d'aujourd'hui aura des incidences très importantes sur le prochain examen d'ensemble de l'application des normes, prévu au milieu de cette année.

Le Japon se félicite de la formation relativement calme du gouvernement de coalition des Institutions provisoires d'administration autonome, sur la base des résultats des élections organisées en octobre dernier, ce qui témoigne de la maturité politique du Kosovo, également reconnue par le Secrétaire général. Nous voudrions saluer les efforts énergiques déployés par les nouvelles Institutions provisoires pour appliquer les normes et nous nous félicitons de constater que des progrès mesurables ont été faits dans l'application de ces normes, s'accompagnant de mesures concrètes et notables dans plusieurs domaines.

Le Japon est cependant conscient du fait qu'il reste encore beaucoup de difficultés à surmonter par les Institutions provisoires d'administration autonome concernant la mise en œuvre des normes. Je m'inquiète notamment de ce que les progrès aient été entravés dans les domaines de la liberté de déplacement des minorités et des retours durables. Tout en saluant les efforts de toutes les parties concernées, notamment la KFOR, en vue de maintenir la sécurité, qui est une condition préalable à la mise en œuvre des normes, le Japon estime qu'il est important de signaler que la peur éprouvée par les minorités est le principal obstacle à cette mise en œuvre. C'est pourquoi je prie instamment les dirigeants politiques du Kosovo de prendre de nouvelles initiatives pour dissiper cette peur.

De ce point de vue, le Japon invite les Institutions provisoires à engager un dialogue intercommunautaire visant à renouer des liens de confiance. De tels efforts devraient permettre, selon nous, d'améliorer la participation des Serbes du Kosovo au processus de mise en œuvre des normes. Ils serviraient aussi à nous rappeler que cette mise en œuvre doit être bénéfique pour tous les Kosovars.

Le Japon se félicite des progrès réalisés dans les débats sur la décentralisation, que signale le Secrétaire général. Les résultats des projets pilotes qui doivent être lancés en mars dans plusieurs fractions de commune, dont une zone peuplée essentiellement de Serbes du Kosovo, seront très importants en ce sens. J'aimerais à nouveau en appeler à des efforts unifiés de tous les dirigeants politiques du Kosovo. Par ailleurs, les autorités de Belgrade doivent cesser de prêter assistance aux structures parallèles et doivent encourager tous les Serbes du Kosovo à participer au processus politique, et notamment aux débats sur la décentralisation.

Les indicateurs macroéconomiques montrent que le Kosovo est dans une phase de reprise économique calme. Toutefois, le fort taux de chômage et l'augmentation du taux de pauvreté font que la

situation économique du Kosovo reste grave. Nous espérons que M. Joachim Rücker, le nouveau chef du Pilier IV de la MINUK, mettra tout en œuvre, en coopération avec les Institutions provisoires, pour assurer le développement économique de la province, en privatisant des entreprises publiques et en définissant et appliquant un plan de développement social.

Le Japon partage aussi le point de vue exprimé dans le rapport du Secrétaire général, à savoir que les fréquentes coupures d'électricité constituent une sérieuse entrave au développement du Kosovo. Cependant, même si l'absence de coupures est fondamentale pour le développement à long terme du Kosovo, dans la mesure où il s'agit là d'un besoin de base de tous les habitants, il faut se garder de politiser la réforme du secteur énergétique. Le Japon invite toutes les parties concernées à s'engager sincèrement dans la recherche d'une solution à cette question.

En avril dernier, le Japon a coorganisé la Conférence ministérielle sur la consolidation de la paix et le développement économique des Balkans occidentaux, et nous continuons à participer aux activités de suivi de cette conférence. Nous souhaitons réaffirmer notre engagement envers cette région, notamment notre intention de fournir une assistance, en coopération avec la communauté internationale, pour faire avancer le Plan d'application des normes pour le Kosovo. En tant que membre du Conseil de sécurité, le Japon souhaite exprimer sa volonté de participer de façon constructive à l'examen global des normes prévu pour le milieu de l'année 2005.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : Comme les orateurs qui m'ont précédé, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, pour les informations très complètes qu'il nous a fournies sur les activités menées par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), conformément à la résolution 1244 (1999), ainsi que sur l'évolution de la situation au Kosovo entre le 1er novembre 2004 et le 31 janvier de cette année.

Ma délégation souhaite notamment souligner les signes positifs qui se dégagent du rapport publié sous la cote S/2005/88, au sujet des avancées obtenues dans l'application d'une stratégie ample et intégrée. Nous sommes en accord avec l'évaluation présentée dans le rapport, à savoir que l'attention accrue portée par les Institutions provisoires à l'application des normes et les efforts réalisés pour parvenir à cette application – comme par exemple la formation du Gouvernement de coalition à la suite des élections d'octobre 2004 et les manifestations publiques en faveur des normes – constituent des signes encourageants.

Mais nous ne pouvons pas pour autant passer sous silence la constatation faite par le même rapport, à savoir qu'aucune des huit normes n'a encore été atteinte. C'est pourquoi nous exhortons les Institutions provisoires, les responsables politiques et les membres de toutes les communautés à redoubler d'efforts pour parvenir à la mise en œuvre tangible des normes. Dans ce contexte, nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général aux Serbes du Kosovo, pour qu'ils participent de façon constructive aux institutions et processus du Kosovo, et aux autorités serbes, pour qu'elles encouragent cette participation, afin que les Serbes du Kosovo prennent part au processus de réforme du gouvernement local.

Nous estimons par ailleurs que les Institutions provisoires doivent prendre des mesures à forte visibilité pour faciliter le retour des personnes déplacées. La communauté majoritaire doit créer un environnement dans lequel les membres des communautés minoritaires, et en particulier les Serbes du Kosovo, se sentent sûrs de pouvoir rentrer au Kosovo et y rester. Les autorités serbes doivent aussi encourager ce processus. Par ailleurs, nous pensons que la communauté majoritaire doit aider à créer, par des mesures adéquates, les conditions nécessaires à une participation notable des groupes minoritaires à tous les aspects de la vie au Kosovo. Il faut en particulier susciter au sein des communautés minoritaires un sentiment de confiance vis-à-vis des systèmes politiques et administratifs et le désir de prendre part au processus politique.

Un autre sujet de préoccupation est la persistance de structures parallèles dans les secteurs de la santé et de l'éducation. C'est pourquoi nous appelons tous les responsables à faire preuve d'un esprit de compromis et de collaboration, afin de créer et promouvoir une société multiethnique stable.

Nous savons que cet objectif ne pourra pas être atteint tant que les communautés minoritaires resteront inquiètes pour leur sécurité et leur liberté de déplacement. Il faudra aussi promouvoir l'interaction entre les communautés minoritaires et les membres de

la majorité, car ce manque d'interaction accentue forcément les divisions ethniques existantes. Ces craintes et ces préoccupations s'aggravent lorsque surviennent des incidents isolés, car ceux-ci ne font pas toujours l'objet d'une condamnation. Une fois de plus, nous demandons au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que soient punis tous les délits à caractère ethnique et que soit mis en place un système sanctionnant les infractions à la loi sur les langues. Le Gouvernement doit aussi promouvoir une culture de protection des droits de l'homme et appliquer pleinement les directives et normes fixées par la MINUK en ce qui concerne les droits des minorités.

Enfin, ma délégation souhaite attirer l'attention sur la nécessité d'atteindre les objectifs prioritaires des normes dans le domaine économique. La marginalisation des communautés minoritaires, que ce soit sur le plan de l'accès à l'emploi ou du revenu, va à l'encontre de l'objectif de créer un Kosovo multiethnique viable à long terme. Dans ce contexte, nous avons toute confiance que le nouveau gouvernement et le Premier Ministre Ramush Haradinaj respecteront l'engagement qu'ils ont pris d'appliquer les normes au Kosovo, et maintiendront leur volonté politique d'accorder la priorité à cette question et ainsi, de corriger les inégalités qui persistent.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Jessen-Petersen, pour son exposé très complet. Nous apprécions les progrès réalisés dans certains domaines, et que M. Jessen-Petersen a décrits ce matin au Conseil. Néanmoins, lorsque l'on s'efforce de régler un problème comme celui du Kosovo, il est temps de faire face à certaines réalités.

Premièrement, depuis six ans, le Kosovo est pratiquement un protectorat de l'ONU. Bien que le Conseil de sécurité ne soit pas intervenu pendant le conflit au Kosovo, il a, dans une mesure très importante, pris possession de la question. Le Kosovo ne peut pas rester indéfiniment dans une sorte de limbes au niveau international. Deuxièmement, compte tenu des circonstances actuelles, ni le retour du Kosovo sous la houlette de Belgrade, ni sa partition, ni une réunification éventuelle avec l'Albanie ne bénéficierait d'un appui quelconque. Troisièmement, ni les Albanais du Kosovo, ni les Serbes du Kosovo, ni Belgrade ne sont à même d'adopter des positions plus accommodantes.

Ce matin, nous avons entendu deux évaluations totalement différentes de la situation au Kosovo. Le problème pour certaines délégations, celle des Philippines en particulier, ne tient pas seulement à ce que nous ne savons pas encore, mais à ce que nous croyons à tort savoir. En conséquence, dans les circonstances actuelles, la mission proposée pour le Kosovo s'avère nécessaire.

Nous croyons qu'il est temps que la communauté internationale commence à agir avec détermination. L'OTAN, qui a mené la guerre, et le Groupe de Huit, qui a négocié la paix, ont des rôles centraux à jouer. Le Conseil de sécurité ne doit plus laisser la question du Kosovo en suspens.

Les six membres du Groupe de contact devraient pouvoir mettre au point une feuille de route plus viable pour le Kosovo. Après tout, quatre des membres de ce groupe sont des membres permanents du Conseil, et les deux autres s'intéressent au plus haut point à la question de la création de sièges supplémentaires de membres permanents au Conseil.

Il me semble que le temps presse. Les troubles meurtriers survenus en mars de l'année dernière risquent hélas de se reproduire si situation la sur le terrain continue d'être incertaine. La situation économique, telle que nous l'a dépeinte le Représentant spécial du Secrétaire général ce matin, pourrait être une bombe à retardement qu'il faut désamorcer au plus vite. Une nouvelle série d'incidents comme ceux de mars 2004 réduirait à néant tout progrès ou tout acquis réalisés pour le Kosovo par l'OTAN, l'Union européenne, le Gouvernement du Kosovo et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Une nouvelle explosion comme celle de mars 2004 provoquerait une nouvelle guerre dangereuse pour la stabilité régionale. Même une MINUK dotée de tous les moyens nécessaires pourrait ne pas être en mesure de contenir l'escalade que provoquerait une telle explosion.

C'est pourquoi un processus visant à déterminer le futur statut du Kosovo, assorti de délais et de garanties pour la protection des droits des minorités et autres droits de l'homme, constitue une approche séduisante. Nous sommes heureux d'apprendre que ce processus pourrait démarrer au milieu de l'année. La

difficulté pour le Conseil sera de veiller à ce que le train ne parte pas sans les passagers importants.

M. Baali (Algérie) : Je voudrais remercier M. Søren Jessen-Petersen pour l'excellente présentation du rapport sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et rendre hommage, à travers lui, aux membres de la Mission des Nations Unies pour le travail remarquable accompli sur le terrain.

L'examen du rapport d'étape, à l'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui, nous permet d'apprécier les progrès, limités certes, mais combien importants, dans le processus de stabilisation et de normalisation de la situation générale au Kosovo.

Ma délégation se félicite, à cet égard, de la constitution du Gouvernement de coalition, issu des élections du mois d'octobre dernier et de son engagement dans la poursuite des réformes, de la consolidation des institutions locales et de l'application des normes établies pour le Kosovo. L'engagement des responsables kosovars d'achever rapidement la reconstruction des biens et des infrastructures socioéducatives endommagés lors des événements condamnables de l'année dernière, et leur détermination à relancer le processus de retour des personnes déplacées, constituent une évolution positive. Cet engagement augure en même temps du début d'un processus de détente et d'une amélioration de la situation dans l'intérêt de tous.

Ces progrès demeurent toutefois insuffisants au regard des normes fixées par la communauté internationale et de l'attente des populations locales en ce qui concerne l'amélioration des conditions économiques et sociales. Par ailleurs, l'absence d'adhésion de la population serbe du Kosovo au processus démocratique demeure une source de préoccupation pour la communauté internationale et un obstacle majeur pour l'avènement d'un Kosovo démocratique, tolérant et multiethnique.

Nous saisissons cette occasion pour réitérer, une fois encore, notre appel à toutes les parties pour qu'elles participent pleinement aux efforts visant à instaurer la confiance, à resserrer les liens et à promouvoir la réconciliation entre tous les Kosovars. La réalisation de ces objectifs incombe en premier lieu aux dirigeants et aux populations du Kosovo, mais il n'en demeure pas moins que la communauté internationale se doit, aussi, de réunir toutes les conditions pour une mise en œuvre globale et réussie des normes établies et de procéder, dans les meilleurs délais, à l'examen de la question fondamentale du statut final du Kosovo.

M. Tarrisse da Fontoura (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Jessen-Petersen de nous avoir communiqué des informations détaillées sur la situation actuelle au Kosovo. Ma délégation continue d'apprécier et d'appuyer son travail et celui de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous estimons que l'évaluation technique équilibrée qu'il a faite des progrès de l'application des normes dresse un tableau précis des progrès réalisés et des futurs défis à relever.

Il ne semble faire guère de doute qu'en dépit des initiatives encourageantes prises par les institutions provisoires, l'application des normes est le défi le plus difficile auquel nous faisons face au Kosovo. Le rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis aujourd'hui mentionne les progrès concrets qui restent à accomplir. Nous notons, à cet égard, ce qui a été réalisé pour ce qui est du fonctionnement des institutions démocratiques, comme par exemple la tenue d'élections libres et régulières et la formation d'un gouvernement de coalition. Nous notons également l'amélioration du Service de police du Kosovo, qui est désormais pleinement pluriethnique. Il convient aussi de prendre note d'autres réalisations telles que la création de ministères des communications, des communautés, des retours et des migrations, et que l'approbation d'une législation de réforme économique.

En dépit des progrès réalisés au cours de la période considérée, il n'a été complètement satisfait à aucune des huit normes énoncées pour le Kosovo par la communauté internationale. La plupart des réfugiés et des personnes déplacées craignent toujours de retourner dans leurs villes et villages dévastés. Des mesures limitées, telles que la reconstruction de certaines maisons financée par le biais du budget consolidé du Kosovo, n'ont pas permis à elles seules de s'attaquer aux problèmes persistants. La crainte que les violences ethniques de l'an dernier puissent reprendre empêche les minorités de se sentir en sécurité dans une patrie qui est aussi la leur. Les autorités du Kosovo se sont déjà engagées à ce que ces violences ne se reproduisent plus, mais elles doivent travailler avec plus d'ardeur et de façon concrète pour

ranimer la confiance qui s'est érodée depuis mars dernier.

En fait, il est clair que la situation des minorités continue d'être extrêmement précaire. Leur vie quotidienne reste entravée par les restrictions imposées à leur liberté de circulation. Leurs droits fondamentaux ne sont pas respectés. L'accès aux services publics et aux perspectives économiques continue à leur être refusé. En outre, des manifestations de haine sporadiques à leur encontre montrent que les rivalités ethniques continuent de couver. Dans ce contexte, nous comprenons pourquoi la majorité des Serbes du Kosovo considère la norme relative à l'état de droit comme la plus importante.

Bien que nous prenions acte des mesures prises sur la voie de la réforme démocratique, nous estimons que les autorités du Kosovo devraient faire davantage pour assurer la participation effective des minorités aux structures gouvernementales, et en particulier celle de la minorité serbe. Les Serbes du Kosovo doivent également jouer leur rôle en participant activement au Gouvernement et au processus politique.

La situation en matière de sécurité, quoique calme, demeure une source de préoccupation. M. Jessen-Petersen avertit que l'état actuel des choses au Kosovo reste fragile et une période de risque accru d'incidents s'annonce. La majorité albanaise doit nourrir des attentes réalistes quant à la décision sur la question du statut; sinon, les sentiments de frustration pourraient conduire au ressentiment et au désordre, ce qui serait en fait préjudiciable à leurs propres aspirations.

Nous appelons une fois encore les Institutions provisoires à continuer de s'attaquer en toute priorité à la question de l'application des normes dans leur ensemble. S'en abstenir fera obstacle au processus devant déterminer le statut final de la province. Un effort commun est nécessaire de la part de la communauté internationale et des autorités du Kosovo pour favoriser les progrès relatifs aux normes. À cet égard, nous appuyons les efforts du Groupe de contact visant à faciliter le dialogue entre les parties. Nous espérons que la prochaine réunion du Groupe, prévue pour cette semaine, pourra encourager ce dialogue.

Une contribution plus positive de Belgrade est également nécessaire. Les conditions fixées à la reprise du dialogue devraient être réexaminées au vu de la volonté témoignée par le Gouvernement kosovar d'engager des négociations constructives. Les autorités de la Serbie-et-Monténégro sont sur le point de reprendre le dialogue avec Pristina. Nous les encourageons également à éviter d'envoyer des messages contradictoires qui ont jusqu'ici empêché la minorité serbe de prendre part à tous les aspects du processus.

Le Brésil demeure particulièrement préoccupé par la dimension humaine de la situation au Kosovo. L'incertitude quant à l'avenir politique continue de brouiller les perspectives d'une reprise économique si indispensable. À cet égard, nous soulignons une fois encore l'urgence de combattre le chômage, le sous-développement, les inégalités entre les sexes et d'éponger le solde déficitaire des systèmes éducatif, sanitaire et de protection sociale.

La résolution 1244 (1999) et la politique des « normes avant le statut » constituent une voie durable vers la paix et la réconciliation. Dans une année où tant de décisions importantes doivent être prises, une volonté politique inébranlable et un franc dialogue sont plus que jamais nécessaires pour conduire en toute sécurité la province sur la voie d'un Kosovo multiethnique, démocratique et prospère en paix avec ses voisins et qui contribue à la stabilité de la région des Balkans.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Nous sommes nous aussi reconnaissants à M. Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé. M. Jessen-Petersen accomplit son travail au Kosovo d'une main de fer, comme l'ont déjà prouvé les bons résultats obtenus. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer le plein appui de la Roumanie à M. Jessen-Petersen alors qu'il s'attaque aux nombreux défis de cette année. Comme toujours, nous voudrions exprimer notre plus vive gratitude et adresser nos plus vifs encouragements aux hommes et aux femmes de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et à la Force de paix au Kosovo (KFOR), ainsi qu'au personnel des autres organisations et institutions internationales travaillant au Kosovo. Je remercie également de son exposé M. Nebojsa Čović, Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

La Roumanie s'associe pleinement à la déclaration qui sera prononcée par l'Ambassadeur du Luxembourg au nom de l'Union européenne.

L'année 2005 est importante pour le Kosovo et pour toute la région des Balkans occidentaux. Mais surtout, nous avons besoin là-bas d'une société tolérante et démocratique. Le dialogue et la pleine application des normes sont essentiels. Nous nous félicitons des signes de progrès décrits dans le rapport du Secrétaire général. Des signes de maturité politique croissante apparaissent à Pristina, comme le prouvent un processus électoral qui s'est plutôt bien déroulé et l'approche énergique adoptée par le nouveau gouvernement à l'égard des normes. Nous apprécions en particulier les efforts déployés pour diffuser le message sur les normes aussi largement que possible dans la population.

Toutefois, nous ne saurons que les normes sont respectées que lorsque les Serbes ne craindront plus pour leur vie au Kosovo. Nous rappelons le document « Normes pour le Kosovo » qui affirme que l'avenir du Kosovo est celui d'un Kosovo où tous, quelles que soient leur origine ethnique, leur race ou leur religion, sont libres de travailler et de voyager sans crainte, sans être exposés à l'hostilité ou au danger, et où la tolérance, la justice et la paix règnent pour tous. Ce n'est pas encore le cas au Kosovo.

Nous sommes conscients que les normes ont des dimensions multiples et complexes. Il subsiste des problèmes douloureux relatifs à l'économie, à l'état de droit, à la corruption, à la criminalité organisée, etc. Le fait, comme le décrit le rapport du Secrétaire général, que les enfants aillent à l'école sous escorte militaire n'est pas l'indication d'un retour à la normale ni une base durable sur laquelle on peut aller de l'avant. La crainte pour sa propre vie et sa sécurité personnelle – en particulier si cette crainte est motivée par des considérations d'ordre ethnique – doit être dissipée au niveau politique, et cela d'urgence. C'est l'un des plus grands défis à relever pour les dirigeants politiques du Kosovo. Ce sera un test clair et objectif de l'application des normes. Nous demandons également aux Serbes qui vivent au Kosovo de collaborer avec la MINUK et les Institutions provisoires d'administration autonome afin de trouver les moyens de calmer ces craintes.

Le dialogue à tous les niveaux, entre toutes les communautés du Kosovo et entre Belgrade et Pristina, est crucial à l'heure actuelle. La Roumanie prend note des obstacles au dialogue qui se sont dressés jusqu'ici. Néanmoins, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Conseil de l'Union européenne et par le Haut Représentant, Javier Solana, à toutes les communautés du Kosovo et aux autorités de Belgrade et de Pristina pour qu'elles engagent un dialogue sérieux.

La Roumanie continue de favoriser l'idée d'une mission du Conseil de sécurité au Kosovo dans le courant de l'année. Nous sommes convaincus de l'importance d'une telle mission, dans la mesure où deux ans se sont déjà écoulés depuis la dernière mission, en décembre 2002. Bien que le meilleur moment pour cette mission reste à déterminer, il faut que le Conseil adresse plus directement ses messages à tous les acteurs concernés. Il doit également trouver les moyens de favoriser la coopération et le dialogue entre Belgrade et Pristina.

À cet égard, j'accueille avec plaisir les observations faites aujourd'hui par M. Jessen-Petersen et M. Čović concernant les perspectives de reprise d'un dialogue directe entre Belgrade et Pristina. Nous espérons qu'un tel dialogue sera cette fois véritable.

S'agissant de ce qui devrait suivre l'évaluation de l'application des normes, nous sommes persuadés qu'une solution pour le Kosovo doit s'appuyer sur des processus d'intégration plus larges européens et euro-atlantiques. La Roumanie se félicite de la récente confirmation de cette politique par le Conseil de l'Union européenne. Nous pensons en outre que les préoccupations légitimes des pays voisins doivent être dûment prises en compte.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous louons le dévouement de l'ensemble de la mission des Nations Unies au Kosovo.

Comme les délégations qui m'ont précédé, je me félicite du rapport actuel du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Ce rapport nous rappelle encore une fois que nous ne pouvons pas renoncer à nos convictions et à notre insistance sur un Kosovo multiethnique, dans lequel tous les groupes ethniques puissent vivre librement et sans crainte. Nous saluons le travail réalisé par le Représentant spécial. Nous partageons également sa détermination de veiller à ce que la situation au Kosovo ne dégénère pas, mais s'améliore aux fins de répondre aux aspirations de tous les

habitants à la justice, à la paix et à la prospérité dans un Kosovo multiethnique.

Nous sommes encouragés de voir les progrès réalisés par les Institutions provisoires d'administration autonome dans l'application des normes pour le Kosovo. Nous constatons cependant avec préoccupation que même si le travail s'agissant des normes s'est intensifié, les progrès dans un grand nombre de domaines ont été lents et qu'aucune des huit normes n'a été entièrement appliquée. Il est par conséquent absolument essentiel que les dirigeants politiques à Belgrade et à Pristina redoublent d'efforts et engagent un dialogue sérieux aux fins d'appliquer pleinement les normes.

Il est encourageant de constater des signes internes de maturité politique dans les élections et dans la formation du gouvernement, fondés sur des principes démocratiques. Ce sont des données dont il faut se féliciter et qu'il faut renforcer et consolider. Nous saluons la détermination des partis d'opposition, au Kosovo, de jouer un rôle plus constructif et de respecter le Cadre constitutionnel.

L'application des normes reste u point essentiel pour le Kosovo. Ainsi, de nouveaux mécanismes et structures doivent être mis en place en vue d'adopter des mesures spécifiques susceptibles d'entraîner des résultats positifs. Les normes sont importantes car elles portent sur des préoccupations multiples qui sont légitimes, justes et nécessaires. Il n'existe pas de solution de rechange aux normes, qu'il ne faut pas renégocier.

Nous préconisons le déploiement d'efforts supplémentaires en vue d'obtenir la coopération de la communauté serbe du Kosovo avec les Institutions provisoires, étant donné que cela reste un gros obstacle à la mise en place des institutions de gouvernance nécessaires en vertu du Cadre constitutionnel. Au niveau communal, des initiatives délibérées sont nécessaires aux fins d'encourager des mesures progressives susceptibles d'instaurer la confiance entre les communautés et de favoriser l'interaction et le compromis.

Les progrès réalisés dans le domaine de la réforme du gouvernement local sont louables et doivent être appuyés afin d'accélérer le rythme de la décentralisation au niveau local. Les communautés locales doivent être encouragées à exploiter pleinement cette occasion d'enrichir leur identité culturelle et leurs aspirations, tout en surmontant les divisions ethniques à motivation politique.

Nous encourageons les mesures, encore limitées, qui ont été prises en vue d'encourager l'égalité entre les sexes, notamment celles destinées à combler les lacunes dans ce domaine et à revoir des problèmes juridiques, ainsi que la mise au point d'un plan d'action visant à instaurer l'égalité entre les sexes.

Nous constatons que la situation sécuritaire est demeurée stable et que la sécurité des minorités s'est légèrement améliorée. Aucun de nous n'aura de repos tant que le peuple du Kosovo ne vivra pas dans la sécurité et en paix avec lui-même. Cette liberté de circulation est encore une question délicate et constitue une source de préoccupation qui mérite notre attention sans plus tarder. Les Serbes du Kosovo qui pensent courir des risques doivent être rassurés quant à leur liberté.

Des efforts visant à développer l'infrastructure, à dispenser une aide humanitaire, à reconstruire les bâtiments, à en finir avec les coupures de courant et à renforcer les institutions financières sont essentiels en vue de surmonter les difficultés économiques du Kosovo. Nous exhortons chacun, y compris les partenaires internationaux et les organismes pertinents, à redoubler d'efforts et à augmenter l'aide dont le Kosovo et son peuple ont besoin pour leur avenir.

Enfin, nous prenons acte de la visite au Kosovo, la semaine dernière, du Président de la Serbie, Boris Tadić, première visite d'un Président serbe depuis la création de la MINUK en juin 1999. Nous nous félicitons de ces visites et nous espérons qu'elles permettront d'instaurer la confiance parmi les habitants du Kosovo. Nous espérons que Belgrade continuera d'être plus coopératif et d'appuyer les efforts en cours en vue de jeter des ponts entre les communautés majoritaire et minoritaires au Kosovo et d'accroître la confiance mutuelle et l'esprit de compromis. Nous saluons l'aide apportée par la police de la MINUK à la police du Kosovo, car elle a contribué au succès de cette visite.

M. Vassilakis (Grèce) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général pour son rapport sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous aimerions également remercier son Représentant spécial et le chef de la MINUK, M. Søren Jessen-

Petersen, de son exposé détaillé sur la situation dans la région.

Je voudrais également remercier le Président du Centre de coordination pour le Kosovo de la Serbie-et-Monténégro/République de Serbie, M. Nebosja Čović, pour sa participation à la réunion d'aujourd'hui.

La Grèce s'associe pleinement à la déclaration qui sera faite d'ici peu par l'Ambassadeur du Luxembourg au nom de l'Union européenne.

Nous partageons l'analyse du Secrétaire général selon laquelle à la suite des élections et de la création d'un gouvernement de coalition en octobre 2004, la communauté internationale voit des signes encourageants qui montrent la détermination des dirigeants des Institutions provisoires d'appliquer les normes. Nous partageons également l'évaluation globale du Secrétaire général selon laquelle si des mesures concrètes ont été prises dans certains domaines, les progrès restent mitigés.

La période de transition entre les élections et l'installation du nouveau gouvernement de coalition s'est déroulée sans heurts et de manière démocratique, ce qui a démontré une maturité accrue de la part des Institutions provisoires et des partis politiques au Kosovo. Cette maturité doit toutefois s'étendre à l'ensemble de la vie politique kosovare et notamment à l'application des normes.

Le nouveau gouvernement a entrepris de sérieux efforts en vue d'accélérer l'application des normes, en donnant priorité à celles qui touchent le plus les communautés minoritaires. On rapporte qu'un certain nombre d'éléments du Plan d'application des normes pour le Kosovo ont été finalisés. Nombre de nouveaux mécanismes ont été mis en place et des mesures ont été prises ou sont envisagées.

Et pourtant, nous devons constater avec préoccupation, comme l'indique le rapport, qu'aucune norme n'a été pleinement appliquée, alors qu'il existe un décalage entre les progrès rapportés dans l'application des normes et le fossé qui continue de s'élargir, comme on le signale avec justesse, entre les deux communautés ethniques. Dans les mois à venir, nous devrions par conséquent nous assurer qu'une attention suffisante est portée non seulement au respect des initiatives énumérées et des recommandations faites en vertu du Plan d'application des normes, mais également à la façon dont cela se traduit dans la réalité vécue par les communautés sur le terrain.

Bien que nous soyons encouragés par les premiers signes de progrès, le moment est à présent venu de se concentrer sur les lacunes évidentes. Les progrès, comme le démontre amplement le rapport, se limitent en grande partie aux structures du pouvoir central, alors que le reste du système n'a pas la volonté ou les moyens de suivre.

En outre, le rapport souligne judicieusement le fait que les Institutions provisoires n'ont pas réussi à entreprendre la tâche cruciale qui est de retrouver la confiance des minorités. L'idée énoncée dans le rapport, à savoir qu'il faut faire le tri entre la situation réelle des minorités en matière de sécurité et la façon dont elle est perçue, peut prêter à confusion. En tout cas, il arrive qu'en remportant la bataille contre les perceptions on ait déjà à moitié gagné la guerre.

Dès lors que l'on s'emploiera sérieusement à relancer le processus des retours, à accroître la liberté de circulation, à faire grimper le taux d'emploi des minorités dans le secteur public et, d'une façon générale, à faire en sorte que les autorités provisoires s'occupent des minorités à tous les niveaux, un grand pas aura été fait vers des progrès réels.

Comme le Secrétaire général l'a souligné à plusieurs reprises dans son rapport, l'application des normes ne saurait véritablement progresser sans la participation des Serbes du Kosovo et, par conséquent, sans une reprise du dialogue avec Belgrade. Aussi nous félicitons-nous de la lettre que M. Čović a récemment adressée au Représentant spécial du Secrétaire général pour demander la reprise des réunions des groupes de travail sur les personnes portées disparues et l'énergie et nous associons-nous à l'appel lancé par le Secrétaire général aux Serbes du Kosovo pour qu'ils participent au processus de réforme locale.

L'ensemble du processus reste compromis par les problèmes économiques du Kosovo. Il est essentiel de faire avancer la privatisation tout en renforçant les capacités et l'infrastructure institutionnelles. Cela est nécessaire pour résoudre le problème explosif du chômage qui frappe durement la société, surtout les jeunes, et risque de saper les efforts mis au service de la stabilité et du développement.

La restauration de tous les sites et biens religieux devrait être la priorité des autorités provisoires. Les

monuments culturels font partie de l'histoire et de l'identité des communautés du Kosovo, de même qu'ils appartiennent au patrimoine de la région. Les préserver est non seulement une marque de respect, mais aussi un devoir. Nous sommes sûrs qu'avec le concours de la communauté internationale, un cadre approprié sera élaboré pour les protéger et que des programmes de reconstruction seront rapidement mis en œuvre.

Le chemin que le Kosovo devra emprunter a été tracé avec clarté, dans le respect des paramètres fixés dans la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Alors qu'approche l'heure de dresser un bilan détaillé, il faut dépasser le stade initial des signes encourageants et des résultats inégaux. On continue d'attendre beaucoup des autorités provisoires, tout comme les Kosovars attendent beaucoup de la communauté internationale. Mais l'objectif d'un Kosovo prospère, démocratique, multiethnique et stable mérite bien tous ces efforts.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Secrétaire général de son rapport (S/2005/88), le Représentant spécial de son exposé et de l'énergie avec laquelle il s'acquitte de sa mission au Kosovo, et M. Čović de sa déclaration. Le Royaume-Uni s'associe sans réserve à la déclaration que le représentant du Luxembourg s'apprête à faire au nom de l'Union européenne.

Le Royaume-Uni souscrit à l'analyse du Secrétaire général, selon laquelle des progrès tangibles et encourageants ont été réalisés ces derniers mois dans l'application des normes établies pour le Kosovo. De plus, nous convenons avec le Représentant spécial que le nouveau Premier Ministre et son gouvernement font preuve d'une volonté ferme et impressionnante de mener à bien l'application des normes. La priorité doit désormais être de continuer à obtenir des résultats à mesure que l'on se rapproche du bilan détaillé qui sera dressé cette année. Pourtant, dans le même temps, la situation générale reste fragile au Kosovo. Voilà pourquoi il faut que l'ONU, en coopération avec les autres organisations compétentes, gère les processus et leur résultat afin que les événements ne nous prennent pas à nouveau de court.

Je voudrais faire quatre observations sur ce qui est à nos yeux prioritaire pour le Kosovo dans les mois à venir. Premièrement, le Kosovo ne saurait se détourner, ne serait-ce qu'un instant, de la tâche gigantesque qu'il doit accomplir pour appliquer les normes, en particulier celles qui ont trait aux minorités. Il incombe au Institutions provisoires, à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et à toutes les communautés du Kosovo de réaliser les progrès nécessaires dans ce sens pour qu'au moment de faire le point sur la situation, vraisemblablement cet été, il puisse être décidé de passer à l'étape suivante du processus et, en conséquence, d'engager le débat sur le statut final du Kosovo, tel que prévu dans la résolution 1244 (1999).

Si cela n'est pas acquis d'avance, nous pensons toutefois que c'est réalisable pour peu que tous s'y emploient comme il faut et que les tendances actuelles se maintiennent. Cela dit, les normes, en particulier celles qui se rapportent à la protection des minorités, à la liberté de circulation et à la primauté du droit, ne sont pas seulement un moyen d'enclencher le débat sur le statut. Elles sont essentielles pour améliorer la vie quotidienne de tous les habitants du Kosovo, de même qu'elles sont une condition préalable de l'intégration européenne. De toute évidence, l'absence d'une pleine coopération avec le Tribunal international de La Haye ou toute incitation, explicite ou implicite, à la violence interethnique constitueraient un sérieux revers.

Deuxièmement, la réforme de l'administration locale est un excellent moyen de rassurer les minorités. Le Royaume-Uni espère que les cinq projets pilotes de décentralisation actuellement élaborés par le nouveau Gouvernement progresseront rapidement. Nous espérons qu'ils seront mis en œuvre au plus vite et nous avons hâte qu'il s'ensuive un nouveau transfert de compétences au bénéfice des municipalités.

Troisièmement, il est évident que l'économie fragile du Kosovo, avec un taux de chômage de 60 %, compromet la stabilité politique. Dans le cadre du Pilier IV de la MINUK, l'Union européenne à un rôle important à jouer en aidant les Institutions provisoires à concevoir un plan de développement économique et des stratégies de création d'emplois à court terme.

Quatrièmement, les Serbes du Kosovo demeurent largement en marge du jeu politique du Kosovo; nous en connaissons tous les raisons. Il y a eu depuis peu quelques progrès, avec la nomination d'un Serbe kosovar à la tête du nouveau Ministère des retours et des communautés et la participation de Serbes kosovars aux travaux des groupes de travail sur la décentralisation. La reprise possible des travaux du groupe de travail sur les personnes portées disparues,

qui devrait avoir lieu en mars à Belgrade, est encourageante. Il n'en demeure pas moins que, malgré les efforts de M. Ković, Belgrade doit suivre une démarche beaucoup plus constructive. Je serai franc avec M. Ković : le seul moyen qu'ont les Serbes kosovars d'avoir leur mot à dire sur l'avenir du Kosovo, un avenir dans lequel ils pourront vivre dans la paix avec leurs voisins, c'est de participer dès à présent à la vie politique du Kosovo. De notre point de vue, il ne sera pas toléré que Belgrade enraye la définition du statut futur en faisant délibérément obstacle à l'application des normes.

En conclusion, 2005 sera une année clef pour le Kosovo. Il incombe aux habitants du Kosovo de faire les progrès nécessaires pour que le processus du statut final puisse être enclenché. Mais il faut que la communauté internationale, l'ONU, l'Union européenne et l'OTAN participent aux travaux en cours. S'il doit porter fruit, l'investissement actuellement réalisé au Kosovo débouchera sur un Kosovo en paix avec lui-même et avec ses voisins, comme M. Jessen-Petersen l'a indiqué dans son intervention. Mais, pour arriver à cette paix, il faut aussi reconnaître que le Kosovo et ses voisins doivent viser à s'intégrer à l'Europe. Or cet objectif final comporte de lourdes conditions.

M. Holliday (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais saluer la présence du Représentant spécial Søren Jessen-Petersen et le remercier de son exposé approfondi et très instructif. Nous lui savons gré, à lui et à ses collaborateurs, d'avoir relancé le processus d'application des normes. Les États-Unis apprécient le rôle dirigeant qu'il exerce énergiquement et le travail acharné qu'il accomplit au Kosovo. Nous comptons continuer de l'appuyer ainsi que le reste de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) alors qu'ils s'attachent à mettre en œuvre la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Le mois prochain marquera le premier anniversaire des flambées de violence déplorables qui avaient éclaté au Kosovo. Douze mois plus tard, ce moment de réflexion est l'occasion pour les dirigeants et le peuple kosovars de renouveler leur engagement envers les normes approuvées par la communauté internationale et la protection de la sécurité et de la liberté de circulation de toutes les communautés présentes.

À cet égard, nous nous félicitons de l'énergie et de la détermination manifestées par le nouveau Gouvernement des Institutions provisoires afin d'appliquer les normes pour le Kosovo. Bien que des progrès aient été réalisés, il importe de faire plus encore, en particulier afin de garantir le droit des réfugiés et des personnes déplacées à rentrer dans leurs foyers, d'assurer la sécurité de toutes les communautés et de réformer l'administration locale. L'énergie et l'attention qui ont été déployées ces derniers mois doivent être maintenues, en particulier au niveau local où les progrès dans certains domaines demeurent jusqu'ici insuffisants.

Outre le fait qu'ils permettent d'améliorer les conditions de vie de tous les habitants du Kosovo, les progrès appropriés dans l'application des normes sont indispensables pour que la communauté internationale puisse entamer le processus visant à déterminer le statut futur du Kosovo. Nous réaffirmons que la mi-2005 offrira la première occasion de procéder à un examen complet des progrès accomplis par le Kosovo dans l'application des normes, comme le prévoit la déclaration présidentielle du Conseil du 12 décembre 2003 (S/PRST/2003/26).

Nous nous félicitons que la MINUK ait établi une échelle de priorité pour les normes, ce qui constitue une mesure importante pour aider le Kosovo à se préparer au processus d'examen de la mi-2005. Nous nous félicitons également des efforts déployés par la MINUK pour travailler avec les Institutions provisoires d'administration autonome à la réforme de l'administration locale sur l'ensemble du Kosovo. La décentralisation est un domaine particulièrement important pour l'application des normes et elle contribuera à rendre les autorités locales plus attentives aux besoins de leurs habitants. Nous saluons les progrès accomplis récemment en vue de mettre au point un plan de travail pour le Ministère de l'administration locale et nous exhortons les Institutions provisoires à entamer le plus tôt possible la phase initiale des projets pilotes.

La meilleure chance de construire un Kosovo pluriethnique et démocratique naîtra de la participation de toutes les communautés présentes. Nous encourageons les Serbes du Kosovo à rejoindre les institutions politiques et les groupes de travail du Kosovo et nous exhortons Belgrade à appuyer une telle participation. Il n'est pas constructif de dénoncer, d'un côté, les conditions de vie des minorités au Kosovo et

de refuser, de l'autre, de prendre part aux efforts visant à les améliorer. À cet égard, nous nous félicitons des perspectives de reprise du dialogue entre Belgrade et Pristina concernant les personnes disparues et nous encourageons la reprise du dialogue général entre Belgrade et Pristina.

Nous réaffirmons également la nécessité pour tous les gouvernements de la région de coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Cette coopération ne permettrait pas seulement de franchir une étape importante et de dépasser l'héritage de la guerre mais serait fondamentale à l'établissement de l'état de droit.

M. de La Sablière (France) : Je remercie tout d'abord le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé qui complète utilement le rapport du Secrétaire général. Je voudrais lui dire, une fois encore, le plein soutien de la France à l'action qu'il conduit au Kosovo. Sa détermination, son dynamisme, ses qualités de dirigeant ont permis de maintenir un climat très constructif pour les efforts de la communauté internationale au Kosovo. Je voulais donc à nouveau l'en remercier. Nous associons aussi à ces remerciements le commandant de la KFOR, le général Yves de Kermabon, qui mène, en parfaite concertation avec M. Jessen-Petersen, l'action stabilisatrice de la présence militaire internationale au Kosovo.

Le Représentant permanent du Luxembourg prononcera tout à l'heure une intervention au titre de la présidence de l'Union européenne. Je m'associe par avance à sa déclaration et à ce stade, je ne ferai, pour ma part, que quelques remarques.

J'évoquerai tout d'abord le rapport du Secrétaire général sur la réalisation des normes au Kosovo (S/2005/88), qui a été diffusé la semaine dernière, pour noter qu'il porte une appréciation positive sur l'engagement des autorités provisoires du Kosovo à progresser sur les huit normes définies par la communauté internationale. Mais, avec le Secrétaire général, nous relevons aussi que les progrès dans de nombreux domaines demeurent insuffisants et qu'il reste encore beaucoup à faire pour la protection des minorités, la liberté de circulation, les retours des personnes déplacées et des réfugiés, l'état de droit et la lutte contre la criminalité organisée.

Nous partageons notamment l'insistance du Secrétaire général sur les retours et les droits des communautés du Kosovo et nous attendons des résultats concrets des autorités provisoires dans ce domaine. La responsabilité de la principale communauté est de créer un climat dans lequel les membres des communautés minoritaires, en particulier les Serbes du Kosovo, ont le sentiment qu'ils peuvent vivre au Kosovo dans des conditions de sécurité et de dignité normales.

Je voudrais souligner en troisième lieu que nous ne pourrons avancer vers le règlement de cette affaire que si des progrès substantiels sont accomplis dans ces domaines prioritaires. Il s'agit d'ailleurs de la position constante exprimée par le Conseil de sécurité. Les autorités provisoires devront non seulement avancer dans les domaines qui les concernent, mais aussi maintenir de façon définitive les progrès réalisés. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons décider d'ouvrir une négociation après l'évaluation globale qui doit être faite plus tard dans l'année.

Dans cette perspective, et c'est mon dernier point, nous appelons toutes les parties à participer activement et de façon constructive aux processus en cours au Kosovo. Je voudrais souligner que mon pays appuie l'appel du Secrétaire général aux Serbes du Kosovo pour que ceux-ci s'engagent de façon constructive dans les institutions du Kosovo ainsi que son appel aux autorités de Serbie à les encourager dans ce sens. La prise en compte des intérêts légitimes des différentes parties ne peut se faire qu'au travers de la participation aux institutions et à la réalisation des normes et non par le retrait ou la défiance.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général pour son rapport et M. Jessen-Petersen pour son exposé. Je voudrais également remercier M. Čović de sa participation à la présente séance et de sa déclaration.

M. Jessen-Petersen a accompli un travail très positif depuis qu'il a pris ses fonctions, l'année dernière, et nous lui en sommes reconnaissants. Nous sommes convaincus que, dans ses activités futures, il continuera de s'acquitter résolument du mandat que le Conseil de sécurité lui a confié.

Il s'agit d'une période cruciale pour le Kosovo. L'évolution actuelle de la situation aura un impact important sur l'avenir du Kosovo et sur la stabilité de toute la région des Balkans. Nous avons toujours été persuadés qu'un règlement solide et complet de la

question du Kosovo passait par la mise en œuvre totale de la résolution 1244 (1999).

Ces derniers temps, la situation au Kosovo est restée stable de manière générale. Nous nous félicitons des efforts actifs déployés par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et par les Institutions provisoires d'administration autonomes afin d'appliquer les normes dans les secteurs pertinents. Toutefois, nous notons également que les progrès demeurent insuffisants dans certains domaines clefs, notamment l'encouragement du retour des réfugiés et la protection de la sécurité et de la liberté de circulation des communautés minoritaires.

Nous notons aussi que les progrès ont été lents s'agissant de traiter des questions de l'emploi et du développement économique et d'améliorer les conditions de vie des membres des communautés minoritaires. Nous espérons que les dirigeants du Kosovo coopéreront activement avec la MINUK afin de prendre de nouvelles mesures dans ces domaines et d'encourager véritablement la confiance et la réconciliation entre les communautés ethniques, jetant ainsi les bases solides d'une coexistence pacifique entre toutes les communautés du Kosovo. En outre, nous espérons que les Institutions provisoires d'administration autonome et Belgrade reprendront leur dialogue direct le plus tôt possible. Ce dernier est essentiel pour insuffler des changements allant dans la bonne direction au Kosovo.

Cette année est une année charnière pour le Kosovo. Au cours de la prochaine étape, nous estimons qu'il faudra mettre l'accent sur l'application de normes adéquates dans tous les domaines. Nous espérons qu'un esprit sincère et pragmatique prévaudra parmi toutes les parties, car cela facilitera grandement la mise en œuvre des normes.

Tout acte de violence, comme ceux qui se sont produits en mars de l'année dernière, est inadmissible et aurait des conséquences très graves et néfastes. Nous espérons voir le Kosovo parvenir à des résultats conséquents dans les domaines de l'économie et de la sécurité, et ainsi améliorer réellement la vie quotidienne de tous les peuples du Kosovo.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Bénin.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général de la présentation qu'il vient de faire du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Nous avons particulièrement apprécié l'évaluation technique objective de l'application de la politique des « normes avant le statut ».

Nous retenons de cette évaluation que la situation au Kosovo évolue de façon satisfaisante dans l'ensemble et que des progrès notables ont été réalisés dans la mise en œuvre des normes. Nous saluons particulièrement le parcours généralement satisfaisant des institutions démocratiques provisoires du Kosovo depuis les élections d'octobre 2004. Nous nous félicitons du strict respect du cadre constitutionnel et du règlement de l'Assemblée du Kosovo et des efforts soutenus déployés par le nouveau Gouvernement pour assurer le respect et la mise en œuvre conséquente des normes dans le sens de la stabilisation de la situation politique et économique et sécuritaire, ainsi que pour la consolidation de la multiethnicité du Kosovo.

Nous encourageons le Gouvernement à persévérer dans son action visant l'intégration effective des minorités. Nous partageons l'analyse du Secrétaire général qui souligne que le Gouvernement du Kosovo sera jugé par les efforts qu'il fera pour susciter la confiance des minorités sans perdre celle de la majorité. C'est justement là que résident les défis réels à relever pour faire du Kosovo une entité multiethnique viable et vivable où toutes les communautés pourraient évoluer en bonne intelligence et travailler ensemble à la gestion consensuelle de leur vie quotidienne, ainsi que concevoir et réaliser un avenir commun dans le cadre d'un projet de société partagé.

À cet égard, nous pensons que le Gouvernement doit décupler ses initiatives pour surmonter la réticence de la communauté des Serbes du Kosovo à coopérer avec les Institutions provisoires. Il devra rechercher et promouvoir un dialogue constructif avec les autorités de la Serbie-et-Monténégro à cet effet. Il importe que la partie serbe, de son côté, s'ouvre à ce dialogue.

L'opposition de Belgrade à la participation des Serbes aux Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo a constitué une réelle entrave à la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs essentiels de la politique des « normes avant le statut ». À cet égard, nous nous félicitons de la disponibilité de Belgrade à reprendre le dialogue direct dans le cadre

du groupe de travail chargé des questions des personnes disparues et sur l'énergie. La MINUK devra aussi de son côté intensifier les discussions avec les autorités de Belgrade. Car la participation des minorités est la seule option réaliste qui s'offre pour l'établissement de la concorde entre des communautés liées par l'histoire commune et par leur attachement à un terroir commun sur lequel elles n'ont d'autre choix que de cohabiter.

D'un autre point de vue, il importe que les autorités du Kosovo prennent clairement position sur les incidents intercommunautaires qui continuent de vicier l'atmosphère dans la province. Si mineurs soient-ils, ils pèsent lourd dans les considérations subjectives déterminant l'appréciation individuelle du sentiment de sécurité et de confiance chez les minorités.

Nous engageons tous les pays de la région à s'investir dans la recherche de solutions qui donnent satisfaction à toutes les parties et restaurent les droits inaliénables de toutes les communautés vivant au Kosovo. De son côté, la communauté internationale doit rester mobilisée et parler d'une voix aux parties impliquées au Kosovo pour obtenir les résultats escomptés.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Luxembourg. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hoscheit (Luxembourg) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays candidats à l'Union européenne, la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.

Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Jessen-Petersen, pour les informations qu'il nous a communiquées, et à réaffirmer que l'Union européenne soutient pleinement le travail qu'il accomplit en vue de la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Près d'un an après le déraillement du processus politique en raison d'une flambée de violence en mars 2004 et plusieurs mois après le début du fonctionnement des nouvelles institutions centrales, l'Union européenne partage l'évaluation du Secrétaire général, selon laquelle les Institutions provisoires d'administration autonome ont marqué « des progrès tangibles et encourageants » dans leur engagement en faveur de la mise en œuvre des normes. Il est dûment pris acte de la détermination exprimée publiquement à cet égard par le nouveau Gouvernement.

L'Union européenne souscrit à l'ordre des priorités qu'a établi la MINUK pour les activités menées dans le cadre des normes qui ont le plus directement trait aux communautés minoritaires et à l'objectif d'un Kosovo démocratique et multiethnique, et en particulier les activités concernant le retour des réfugiés et des personnes déplacées, la protection des communautés minoritaires, la liberté de circulation et la décentralisation. Dans ce contexte, l'Union européenne appelle les Institutions provisoires à faire pleinement usage des compétences accrues qui leur ont été récemment transférées par la MINUK. Elle encourage la MINUK à examiner la possibilité d'un transfert de compétences additionnelles.

Dans la perspective des importantes échéances de l'année 2005, l'Union européenne attache une grande importance à l'instauration d'un dialogue substantiel entre toutes les communautés du Kosovo, ainsi qu'entre Belgrade et Pristina. Elle appelle toutes les communautés à participer activement au processus en cours visant à la réforme du gouvernement local et à l'établissement d'une administration décentralisée et durable qui puisse activement soutenir le retour des réfugiés et des personnes déplacées, garantir la protection des communautés minoritaires et assurer de meilleures conditions de vie pour l'ensemble de la population.

À cet égard, l'Union européenne appelle en particulier la communauté serbe du Kosovo à participer de façon constructive aux Institutions provisoires au niveau central. Les Serbes du Kosovo doivent reconnaître qu'il est dans leur intérêt immédiat de participer au processus politique en cours : c'est pour eux la meilleure façon de défendre leurs intérêts légitimes et de jouer un rôle dans la construction de l'avenir du Kosovo. L'Union européenne, tout en étant encouragée par le fait que les autorités de Belgrade ont fait part au Représentant spécial de leur disponibilité à reprendre le dialogue direct avec Pristina, regrette que les autorités de Belgrade n'aient encouragé la

participation des Serbes du Kosovo à aucun des processus en cours.

Certes, la mise en œuvre de certaines des normes a progressé, mais des progrès considérables devront encore être accomplis pour les huit normes et en particulier pour ce qui est des activités prioritaires menées dans le cadre de ces normes. Cela est particulièrement important alors que nous nous rapprochons de l'examen d'ensemble de tous les progrès réalisés pour mettre en œuvre ces normes, qui interviendra à la mi-2005. Cet examen aura une incidence majeure sur le calendrier des pourparlers sur le statut définitif, et il est donc dans l'intérêt commun de toutes les parties concernées de faire en sorte que des progrès réels et vérifiables aient été accomplis dans la mise en œuvre de ces normes.

À long terme, et compte tenu de la perspective européenne qui s'offre aux pays des Balkans occidentaux, la mise en œuvre accélérée des normes ne doit pas être considérée comme une fin en soi ni comme un moyen rapide de parvenir à une décision sur le statut futur du Kosovo. Par cet exercice de mise en œuvre des normes, et en mettant ainsi en place une société démocratique et multiethnique durable, la population du Kosovo se rapprochera de la réalisation de cette perspective européenne.

À cet égard, l'Union européenne souligne que la coopération pleine et sans restriction avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) est une obligation internationale et une exigence essentielle pour la poursuite du rapprochement avec l'Union européenne.

L'Union européenne a résolument soutenu la population du Kosovo pendant toute la période qui a suivi le conflit en fournissant l'essentiel des ressources – militaires, financières et humaines – destinées à remédier aux dommages causés par la guerre et par des décennies de sous-investissement. L'Union européenne continuera à aider le Kosovo à progresser vers un développement économique durable. Toutefois, un tel développement dépend de la mise en place, de manière prioritaire, par la MINUK et les Institutions provisoires, des conditions nécessaires dans le cadre d'une stratégie globale, intégrée et compatible avec l'Union européenne.

Je terminerai en rappelant que le Kosovo ne retournera pas à la situation d'avant 1999 et que l'Union européenne est animée de la ferme volonté d'aider un Kosovo démocratique et multiethnique, caractérisé par la protection qu'il offre à ses communautés minoritaires, sur la voie de sa pleine intégration à l'Europe, quel que soit son statut futur.

Le Président : Je remercie le représentant du Luxembourg de sa déclaration et je l'invite à reprendre le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil. L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Albanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Nesho (Albanie) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais d'emblée remercier, au nom de ma délégation, le Secrétaire général pour son rapport sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2005/88).

Je souhaiterais également saluer la présence du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, et le remercier pour son exposé remarquable sur la situation au Kosovo.

Au nom de mon gouvernement, je tiens à féliciter M. Jessen-Petersen de son travail inlassable et de son professionnalisme à la tête de la Mission, de la coopération efficace qu'il a instaurée avec les Institutions provisoires et avec toutes les autres parties prenantes, et de la diplomatie active qu'il mène dans la région. Encore une fois, je tiens à l'assurer du plein appui de l'Albanie.

Nous souhaiterions également reconnaître ici la contribution importante de la MINUK et de la Force de paix au Kosovo (KFOR) qui ont joué un rôle important dans l'amélioration de la situation au Kosovo aujourd'hui.

2005 est une année importante pour le Kosovo. Dans quelques mois, aura lieu l'examen de l'application des normes. L'Albanie partage l'évaluation du Secrétaire général, à savoir que la période récente écoulée depuis son dernier rapport a été marquée par des progrès sensibles. Comme il est indiqué au paragraphe 2 du rapport, « certains progrès tangibles et encourageants ont été réalisés en ce qui concerne l'engagement des Institutions provisoires d'administration autonome de mettre les normes en application ». « L'amélioration de la situation en général s'est poursuivie » et « De plus grands efforts ont été faits pour appliquer les normes ». Et aussi, comme on peut le lire au paragraphe 4, « le nouveau gouvernement a déployé de sérieux efforts pour

accélérer l'application des normes ». Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire, mais il s'agit là de réalisations tangibles pour la MINUK et pour le nouveau gouvernement dirigé par M. Haradinaj qui, comme le rapport l'indique au paragraphe 2 de l'annexe I, « a personnellement pris très fermement position en faveur des normes et de l'accélération de leur application ».

Ces réalisations indiquent que l'on est sur la bonne voie et sont la preuve de la bonne volonté et de l'engagement nécessaire qui existent. Elles constituent une base solide et optimiste à partir de laquelle l'application des normes continuera de s'améliorer au cours des prochains mois. L'application des normes est un processus complexe et à long terme qui nécessite du temps, des capacités et la coopération de tous les acteurs politiques du Kosovo avec la communauté internationale. L'engagement et la responsabilité de toutes les parties dans ce processus permettront d'appliquer les normes requises.

Il est important de souligner qu'une société opérationnelle, pluriethnique, stable et démocratique au Kosovo exige, au premier chef, un respect des engagements pris et une attention aux questions intéressant les minorités, à la bonne gouvernance et à la décentralisation.

La question des minorités, élément fondamental d'une société pluriethnique, exige un engagement des institutions gouvernementales, à tous les niveaux, et de la société civile au Kosovo. Nous avons encouragé le Gouvernement kosovar à accorder plus d'attention à cette question et à s'y attacher avec plus d'énergie; à entreprendre de nouveaux efforts pour revitaliser le processus des retours; à élargir le dialogue intercommunautaire; et à respecter les droits des minorités, y compris leur patrimoine culturel et religieux. Nous notons avec satisfaction que le Secrétaire général déclare au paragraphe 6 de son rapport que « le Gouvernement a fait du renforcement des droits des minorités un objectif prioritaire de son programme ».

Réaliser ces objectifs exige non seulement vision, volonté et engagement de la part des dirigeants du Kosovo, mais aussi volonté, engagement et efforts de la part de la communauté serbe pour s'intégrer à la nouvelle société démocratique et pluriethnique du Kosovo et lui apporter sa contribution. La non-participation, le boycottage des élections politiques, le désengagement à l'Assemblée et au Gouvernement provisoire, et les influences extérieures exercées sur les activités et les prises de décisions des communautés minoritaires non seulement entravent les progrès sur l'application des normes, mais aussi remettent en question la création d'institutions et d'une société multiethniques.

La minorité serbe fait partie intégrante de la société du Kosovo et, en tant que telle, a les mêmes droits et les mêmes obligations. Rien ne saurait justifier un refus de s'engager et de participer à la vie politique, au processus de prise de décisions, voire au processus visant à aborder ses besoins particuliers. Les structures parallèles doivent être immédiatement démantelées afin de ne pas maintenir cette minorité prisonnière du passé.

La bonne gouvernance est un objectif prioritaire des institutions gouvernementales du Kosovo. L'instauration de l'état de droit, un pouvoir judiciaire indépendant, une administration publique et le respect de la propriété privée sont, à cet égard, indispensables.

L'application des normes exige un transfert accru des compétences et des responsabilités aux autorités locales, et il faut accélérer la privatisation. Ce processus aurait des conséquences positives sur le développement économique et créerait un climat propice à l'investissement étranger au Kosovo.

La décentralisation reste un processus clé de l'instauration d'une société démocratique au Kosovo. Il nous semble que ce processus devrait tenir compte des trois importants aspects suivants : respecter les paramètres énoncés dans les principes du Conseil de l'Europe en la matière; appliquer l'ensemble des normes de façon progressive; et éviter toute parcellisation qui entraverait le fonctionnement normal d'une société pluriethnique au Kosovo. Le Gouvernement albanais est d'avis qu'il faut, parallèlement, décentraliser et, d'autre part, mettre en place et renforcer les structures d'un gouvernement central et que l'autonomie des autorités locales ne devrait ni éviter ni saper la ligne verticale du pouvoir et, qui plus est, ne devrait pas empiéter sur le territoire du Kosovo. Nous estimons que c'est là un processus nécessaire qui favorisera le développement économique, social et culturel de toutes les communautés, renforcera l'initiative locale et rapprochera l'ensemble des communautés du processus de prise de décisions.

L'examen de l'application des normes exige une préparation de la part de la communauté internationale, laquelle doit également s'engager à ouvrir le débat sur le statut du Kosovo. Alors que nous allons vers le milieu de 2005, il semble que l'approche « normes et statut » soit la plus réaliste. Cela aurait des conséquences positives sur l'évolution interne de la situation au Kosovo, ainsi que sur la stabilité, la paix et la sécurité de la région.

L'Albanie est fermement convaincue que la communauté internationale et le Conseil de sécurité, en coopération avec le Groupe de contact, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne – qui ont toujours joué un rôle constructif majeur en faveur d'un équilibre juste et stable dans la région – doivent aborder le débat sur le statut du Kosovo. Le règlement de la question du statut est un facteur indispensable pour le développement à court terme et les perspectives à long terme du Kosovo au sein de la famille européenne.

Le Gouvernement albanais estime que le processus de débat et de définition du statut du Kosovo doit tenir compte de certains éléments de base, lesquels, à coup sûr, produiront une solution à long terme qui aura des conséquences positives sur la stabilité, la paix et la sécurité dans la région. Entre autres, nous voudrions mentionner les éléments suivants : le respect de la libre volonté exprimée démocratiquement par le peuple du Kosovo; les garanties relatives à la protection et au respect des droits des minorités au Kosovo, y compris les garanties concernant la protection du patrimoine culturel et religieux.

L'Albanie demeure pleinement déterminée à coopérer avec le Conseil de sécurité et la communauté internationale afin de trouver des solutions justes et à long terme qui serviront au mieux la cause de la paix et de la sécurité dans les Balkans. S'inscrivant dans la tendance régionale à l'intégration euro-atlantique, la politique albanaise est orientée vers l'avenir, sachant que le passé appartient au passé et ne devrait pas être un obstacle pour l'avenir. Certaines réalités irréversibles doivent être acceptées avec courage et réalisme dans tous les pays de la région. Ce n'est qu'ainsi que nous renforcerons notre coopération et bâtirons notre avenir commun au sein de la famille européenne.

Le Président : Le Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, M. Nebojsa Čović, a demandé de nouveau la parole. Je la lui donne.

M. Čović (Serbie-et-Monténégro) (*parle en serbe; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je suis très reconnaissant des déclarations faites à la présente séance. Je n'ai que quelques observations à faire sur ce que le Conseil a entendu aujourd'hui.

Je dois faire clairement savoir que les Serbes ne sont pas victimes d'une désinformation; leur sentiment d'insécurité provient de la terrible réalité qu'ils affrontent depuis près de six ans au Kosovo-Metohija. Depuis 2001, j'ai eu l'occasion d'observer le processus en cours et d'y prendre part. J'ai assisté à un certain nombre de séances du Conseil de sécurité sur la question, dont des séances qui se sont déroulées avant le 17 mars 2004. Nous étions alors pleins d'optimisme et avions salué les grands succès obtenus. Puis, il y a eu les événements du 17 mars 2004. Chacun a dit que ce n'était qu'un incident, mais après tout ce qui s'est passé, je laisserai aux membres du Conseil le soin de décider si cela a été réellement le cas.

Nous sommes dans un environnement qui limite nos choix. Ceux-ci ont été réduits au dilemme suivant : si le statu quo persiste, des violences éclateront. Si le statu quo ne peut continuer, certains membres du Conseil ont dit que le Kosovo-Metohija ne retournera plus jamais dans le giron de Belgrade ou que la situation ne sera plus jamais celle de 1999.

Certains membres ont dit également que la partition du Kosovo est inacceptable. Je les engage à aller plus loin et à dire s'ils considèreraient ou non que l'indépendance du Kosovo est acceptable. Nous devrions peut-être essayer d'avoir un tel échange de vues, car le problème du Kosovo-Metohija dépasse le carcan des échanges diplomatiques qui sont centrés sur les grandes réalisations, les impressions, etc. Pendant près de six ans, plus de 200 000 personnes n'ont pas été en mesure de rentrer dans leurs foyers.

Certains orateurs aujourd'hui, avec les meilleures intentions, ont évoqué le manque de bonne volonté des Serbes du Kosovo. De quel type de bonne volonté les Serbes doivent-ils faire preuve quand leurs maisons sont incendiées, quand ils doivent aller au travail dans des véhicules blindés et quand leurs enfants ont besoin d'une escorte armée pour aller à l'école? Cela reflète-t-

il la société multiethnique et les normes pour lesquelles nous luttons tous?

Je ne pense pas que c'est un problème facile. Je ne pense pas que M. Jessen-Petersen a un travail facile. Mais je prie les membres du Conseil de cesser d'accuser Belgrade de ce dont il ne porte pas la responsabilité. Si la communauté internationale doit trouver un responsable pour l'échec et l'incompétence de ceux qui devraient régler la question du Kosovo, ce n'est pas Belgrade. Belgrade n'acceptera de responsabilité que quand il porte le blâme.

Le Groupe de contact doit être en mesure d'influer sur l'évaluation de l'application des normes. Je voudrais ici parler des normes relatives aux retours. L'évaluation des progrès ne peut être réduite à des intentions et à des souhaits. Lorsque nous évaluons les progrès en matière de retours, nous devons savoir combien de personnes sont rentrées chez elles et combien d'entre elles y sont restées. Nous savons que beaucoup ne retourneront pas, et nous ne souhaitons pas faire preuve de jugement préconçu à cet égard. Je sais que certains répondront que les chiffres ne sont pas importants. Mais ils le sont en vérité. J'ai été encouragé par le dernier rapport du Secrétaire général (S/2005/88), car il a entrepris de faire usage de chiffres et de pourcentages : c'est seulement ainsi que les progrès peuvent être évalués.

Nous avons également entendu dire aujourd'hui que les conditions de sécurité se sont améliorées. Comment cela peut-il être mesuré? Est-ce mesuré par un nombre moindre de Serbes tués ou blessés? C'est seulement parce qu'ils ont appris à se tenir à l'abri du danger : voilà la réalité du Kosovo. Peut-être personne ne souhaite-t-il voir la réalité en face, mais nous devons travailler à améliorer la situation.

Nous avons entendu dire que la situation paraît s'être améliorée puisque le Président Tadić et le Premier Ministre Kostunica ont effectué une visite en Metohija. Si c'est une indication que la sécurité s'est améliorée, j'en conviens alors. Mais il ne faudrait pas se servir abusivement de cette évaluation pour les processus politiques. Nous avons dit que Belgrade n'entraverait aucun de ces processus; aussi longtemps que j'occupe mon poste actuel, nous ne placerons aucun obstacle sur leur chemin. Mais nous avons également promis que nous n'accepterions pas une approche arrogante de la part de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous pouvons coopérer dans ce processus, mais cela doit se faire sur un pied d'égalité. Je demande l'appui du Conseil à cet égard, ce qui nous aiderait ainsi que M. Jessen-Petersen.

Encourager les Serbes à participer aux Institutions n'est pas chose facile. Je regrette qu'aucun orateur aujourd'hui n'ait mentionné le fait que les Serbes avaient à un moment donné participé au travail des Institutions provisoires d'administration autonome. Ils sont partis toutefois parce qu'ils ont considéré qu'elles manquaient de crédibilité et qu'elles représentaient un pas en avant vers un Kosovo indépendant. Ce Kosovo serait sans les Serbes, mais il n'apporterait pas la paix et la stabilité à la région. Nous devons être des politiciens sérieux et considérer la situation à long terme.

Je voudrais brièvement aborder la question des coupures de courant. Je conviens qu'elles sont un problème technique, et je fournirai aux membres du Conseil une transcription de notre réunion avec la société d'électricité du Kosovo à Prolom Banja, en décembre 2004. Tout ce qui a été dit est vrai, mais il faut ajouter que dans le passé, il y avait 8 000 Serbes parmi les 15 000 employés de la compagnie; aujourd'hui, ils ne sont plus que 28.

Les structures parallèles ont aussi été évoquées. Ces structures parallèles assurent des moyens d'existence à 35 000 personnes qui vivent et travaillent au Kosovo.

Soyons ouverts et francs sur toutes ces questions! Je sais que le Kosovo-Metohija pose un problème majeur au XXIe siècle, mais je suis ici pour travailler de façon constructive à le résoudre.

Enfin, je voudrais revenir à l'indicatif téléphonique de pays, qui a été également mentionné par le Représentant spécial. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a déclaré qu'il était possible d'avoir en place deux indicatifs de pays, l'ancien et le nouveau, ainsi qu'un sous-indicatif qui fait partie de l'indicatif actuel du pays pour la Serbie-et-Monténégro, le 381. Il serait possible de le faire par l'intermédiaire de Monaco, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Nous sommes ouverts à toute discussion à ce sujet avec le Représentant spécial et la MINUK en vue de trouver la solution la plus économique. Mais je demande à chacun de ne pas abuser de la question de l'indicatif de pays de l'UIT.

Je demande également au Secrétaire général de ne pas préjuger du règlement de la question du statut définitif du Kosovo. Tout changement dans la politique actuelle de « normes avant le statut » – telle une politique appelée « à la fois les normes et le statut » serait essentiellement un constat d'échec de la mission internationale au Kosovo.

Pour ce qui est de Belgrade, nous sommes à la disposition du Conseil pour toute coopération constructive, qui doit néanmoins être réaliste. Aucun homme politique à Belgrade n'est disposé ou déterminé à donner la main à l'indépendance du Kosovo.

Le Président : Je donne à présent la parole à M. Jessen-Petersen.

M. Jessen-Petersen (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les membres du Conseil de sécurité de leurs importantes observations et déclarations, que je trouve fort utiles. Il va sans dire que je les ai écoutées très attentivement. Je voudrais en particulier remercier les membres du Conseil pour les paroles encourageantes qu'ils ont eues à l'égard de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de mes collègues qui, comme le savent les membres du Conseil, travaillent dans des conditions difficiles au Kosovo.

J'ai écouté avec une certaine perplexité, voire une grande tristesse, les deux déclarations de M. Čović. Je dois dire qu'en l'écoutant, je n'ai pas tout à fait reconnu la situation qu'il a décrite au Kosovo comme étant celle que je connais, après avoir passé plus de six mois sur le terrain. Je ne vais pas faire perdre au Conseil son temps en entrant dans le détail des nombreux points évoqués par M. Čović, mais je pense que l'évaluation technique et le rapport du Secrétaire général (S/2005/88) sont clairs, comme vient de le reconnaître M. Čović. Je pense que l'évaluation technique que nous avons présentée cette fois-ci a le mérite d'être fondée sur des faits, sur de nombreuses statistiques et sur la réalité. Je suis heureux que M. Čović l'ait reconnu.

Comme l'ont déclaré tous les membres du Conseil – et je suis d'accord avec eux –, le rapport du Secrétaire général est très clair en rapportant des progrès tangibles, mais en faisant également état de nombreuses lacunes et insuffisances. Au cours des mois à venir, notre objectif – en collaboration avec les Institutions provisoires d'administration autonome et, je l'espère certainement, les communautés minoritaires et les Serbes du Kosovo – sera de combler ces lacunes et de pallier ces insuffisances, qui sont principalement liées à l'amélioration de la situation des minorités.

Comme je l'ai dit, je ne peux pas entrer dans tous les détails. Je voudrais toutefois donner au Conseil quelques exemples de ce qui, d'après moi, n'est absolument pas conforme à la réalité sur le terrain. M. Čović vient d'évoquer un manque de sécurité élémentaire. Nous ne devons pas nous laisser aveugler par les statistiques, mais ces dernières sont importantes. C'est un fait – et nous l'avons dit à de nombreuses reprises – qu'il n'y a eu aucun incident grave à caractère ethnique depuis juin dernier. Les responsables de cet incident ont été arrêtés sur le champ et sont aujourd'hui jugés. Avec tout le respect que je dois à M. Čović, ce n'est pas simplement parce que les gens ne se déplacent pas. Nombreux sont les Serbes du Kosovo qui se déplacent. La plupart bénéficient de la liberté de circulation. Nous devons toutefois nous occuper de ceux qui n'en bénéficient pas. Ils existent et sont effectivement bien trop nombreux. J'ai clairement dit que nous ne pouvons pas parler de progrès suffisant sur le plan de l'application des normes, tant que certaines minorités sont encore forcées de vivre derrière des barbelés et ne peuvent pas se déplacer. Mais la très grande majorité des Serbes du Kosovo circulent librement. Comme je l'ai dit, le fait est qu'il n'y a pas eu un seul incident sérieux de caractère ethnique depuis juin dernier.

Un rectificatif : ce que je viens de dire n'est pas tout à fait vrai. Malheureusement, deux des Serbes du Kosovo qui ont courageusement participé aux élections ont tous deux été victimes d'incidents graves. Après les élections, un candidat a été attaqué à Belgrade et réclame aujourd'hui le statut de réfugié dans un pays européen. Un autre dirigeant serbe du Kosovo a été attaqué récemment dans la partie nord du Kosovo. Cette attaque a été immédiatement condamnée par tous les dirigeants politiques. Encore une fois, il est erroné de dire qu'il y a des incidents et qu'ils ne sont pas condamnés. S'il n'y a pas eu de condamnations, c'est parque qu'il n'y a pas eu d'incidents. Dans le seul cas où il y en a eu – il s'est malheureusement produit contre un dirigeant serbe très important du Kosovo –, une condamnation immédiate a suivi.

Je voudrais donner au Conseil un dernier exemple, et je pourrais en citer beaucoup. Quant au manque d'accès aux médias, le plus facile, pour moi, est de citer un rapport récent qui a été publié par le

Commissaire provisoire pour les médias, qui est indépendant. Il s'agit d'une citation directe, ce ne sont pas mes propres mots : « L'accès des minorités aux médias soutient favorablement la comparaison avec la diversité et l'étendue de l'accès trouvé ailleurs dans les Balkans et dans le reste de l'Europe ». Je pourrais poursuivre, mais je voudrais faire valoir qu'il est important que nous fondions notre dialogue sur l'honnêteté et sur les faits. Je pense qu'ensemble, nous serons en mesure d'aller de l'avant.

C'est également la raison pour laquelle je me félicite de la détermination manifestée récemment par Belgrade de renouer le dialogue. C'est une chose que j'ai encouragée depuis ma première visite à Belgrade, à la fin du mois d'août dernier, deux semaines après avoir commencé ma mission. Je suis très heureux que grâce à l'accent constant que j'ai mis sur l'importance du dialogue et de la participation active de Belgrade, nous ayons à présent une invitation de la part de Belgrade à reprendre le dialogue. Plusieurs références ont été faites à ce point. Je pense que c'est très important et je m'en félicite, car il va de soi – et je l'ai dit à plusieurs reprises – que Belgrade a un rôle clef à jouer dans ce processus.

Je voudrais faire deux dernières observations sur les références faites par M. Ćović aux télécommunications et à l'électricité. La raison de l'insistance de la MINUK, conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et sur la base d'une déclaration de l'ONU à l'Union internationale des télécommunications en faveur de cette requête, est qu'à l'heure actuelle, les lignes téléphoniques étant sous le contrôle d'autres entités que le Kosovo, ce dernier perd autour de 50 millions d'euros en recettes annuelles. Je peux dire en outre que les télécommunications sont un moteur très important de l'économie et que nous avons besoin, comme je l'ai dit, de faire avancer l'économie.

Nous n'avons donc pas du tout l'intention de préjuger du statut final. Ce n'est pas notre mission, ce n'est pas de ma responsabilité. Nous avons simplement demandé qu'un code téléphonique soit provisoirement accordé à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo dans l'intérêt des clients de tout le Kosovo. Il s'agit d'un problème temporaire d'ordre technique, rien de plus.

Pour ce qui est de l'électricité, je ne m'étendrai pas. On en a déjà bien trop parlé. Je dirai simplement que, malheureusement, ce problème touche à l'heure actuelle 60 000 personnes environ, dont 95 à 97 % appartiennent à la communauté albanaise. C'est le résultat du délabrement des infrastructures dont la MINUK a hérité en 1999 et si nous voulons engranger des recettes suffisantes rien que pour les réparations, nous devons insister auprès des usagers pour qu'ils règlent leurs factures. C'est ce que nous faisons, indépendamment de leur origine ethnique. Là encore, il s'agit d'une question purement technique : nous avons besoin de recettes suffisantes pour maintenir en état de fonctionnement les deux centrales électriques.

Je regrette sincèrement que des personnes en pâtissent en subissant des pannes de courant – d'origine technique, pas politique – et je regrette qu'il ne soit pas possible de reconnecter au secteur ceux qui ne sont pas disposés à payer leurs factures. Je n'aurai qu'une seule chose à dire à ces personnes, y compris aux très rares Serbes du Kosovo qui en font partie : Si vous payez maintenant, dès cet après-midi vous aurez du courant.

Par ailleurs, je me réjouis des déclarations récentes indiquant que l'Église orthodoxe serbe est désormais prête à renouer le dialogue, de sorte que nous puissions poursuivre les travaux urgents de réparation et de restauration des monuments religieux. Cela étant absolument prioritaire, je suis très content que les multiples initiatives engagées pour obtenir la participation des Serbes orthodoxes désireux d'aller de l'avant – et ils sont nombreux à le vouloir – ainsi que le précieux concours de Belgrade nous ont permis de trouver une solution. Je pense que nous parviendrons à rallier tout le monde et à démarrer très bientôt les travaux de réparation.

Enfin, je voudrais dire que je vais regagner le Kosovo avec la détermination de poursuivre notre étroite collaboration avec les Institutions provisoires d'administration autonome et de les épauler dans leur volonté de remédier à toutes les lacunes observées dans l'application des normes. Elles savent que bien des tâches difficiles les attendent. Elles sont résolues à accomplir ce dur labeur. Nous continuerons au quotidien d'aller à la rencontre des Serbes du Kosovo et de les faire participer aux différents processus engagés, de même que nous maintiendrons nos contacts importants avec Belgrade et les autres États de la région.

Le programme à accomplir est clair, tout comme le calendrier. Nous savons ce que nous avons à faire. Comme je l'ai dit, les Institutions provisoires savent qu'elles ne réussiront qu'en travaillant d'arrache-pied et en s'attachant à appliquer les normes prioritaires. Elles sont déterminées à y arriver. Nous sommes déterminés à les aider et j'ai hâte de revenir au Conseil dans trois mois. J'espère que je pourrai alors, et je pense qu'il en sera ainsi, annoncer de nouveaux progrès qui permettront au Kosovo et à la région d'avancer sur la voie de la normalisation et de l'application des normes dont ils ont besoin.

Le Président : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité est donc parvenu au terme du stade actuel de son examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 5.